

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 21 novembre 2018 à 19h00
Openbare zitting van woensdag 21 november 2018 te 19u00**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Mesdames, Messieurs, je vais ouvrir la séance du Conseil communal, mais nous sommes nombreux, et je vais vous demander, si vous voulez bien, de garder le silence comme c'est d'ailleurs prévu dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil, de telle façon à ce que tout le monde puisse entendre et que vous puissiez aussi entendre les interpellations et les commentaires qui seront faits pendant cette séance du Conseil.

POINT INTRODUIT EN URGENCE - PUNT INGEDIEND BIJ DRINGENHEID

M. le Président :

Je dois commencer par un point à introduire en urgence. Est-ce que je peux demander aux Conseillers de bien vouloir donner leur accord pour l'introduction du point qui concerne une rectification de l'avis de marché au niveau technique ?

Est-ce qu'on peut approuver ?

*Le Conseil approuve à l'unanimité l'ajout à l'ordre du jour du point suivant :
De Raad keurt eenparig het bijvoegen van het volgende punt aan de dagorde goed :*

29. Département Infrastructures et Développement urbain – Service Marchés Publics – Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » - Opérations 1.C1, 1.C2A, et 1.C3 - Marché de travaux relatif à la reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean en ateliers, logements et un espace extérieur, sis Quai de l'Industrie 75, 77 et 79 à Molenbeek-Saint-Jean - Rectificatif de l'avis de marché – CDC 18.025. (Complémentaire)

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling – Dienst Overheidsopdrachten - Duurzaam Wijkcontract «Zinneke» - Operaties 1.C1, 1.C2A, en 1.C3 - Opdracht voor werken betreffende de reconversie van een site gelegen te Sint-Jans-Molenbeek in ateliers, woningen en een buitenruimte, Nijverheidskaai 75, 77 en 79 te Sint-Jans-Molenbeek. Rectificatie van de aankondiging van de opdracht. - Bestek 18.025. (Aanvullend)

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR - WIJZIGING VAN DE DAGORDE

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, simplement, puisque nous sommes dans le début, dans l'ordre du jour et que l'on demande le rajout de ce point en urgence, nous n'avons pas de difficulté, mais comme nous souhaitons également demander le report des points 4 et 5, nous voulons également soumettre ces points-là au vote, ce report-là au vote.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Chers collègues, il faut expliquer quand-même aux Conseillers de quoi il s'agit. Vous vous rappelez que le mois dernier...

M. le Président :

On ne rentre pas dans le débat du point, Monsieur, on est bien d'accord, merci.

M. l'Echevin El Khannouss :

Je ne rentre pas dans le débat, mais je veux que les Conseillers sachent en âme et conscience que cette demande de retrait va amener, à terme, à la suppression de ce projet sur lequel nous travaillons depuis à peu près trois ans.

Alors, pour rappel, nous avons une ASBL, l'ASBL Molenbeek Sport, qui gérait nos infrastructures et lorsque nous l'avons héritée en 2012, nous avons constaté énormément d'irrégularités. C'était une gestion archaïque et nous avons décidé, au sein du collège MR-CDH-Ecolo, de moderniser et de passer à une structure plus moderne, la RCA. La RCA, pour ceux qui ont bien suivi le mois dernier, lors de la présentation d'Alternative TVA, c'est une structure moderne qui demande un management de très grande qualité, qui permet à la Commune de pouvoir non seulement obtenir beaucoup plus de moyens, parce qu'en parallèle, il y avait une démarche pour avoir une reconnaissance en centre sportif local, c'est l'équivalent de deux temps plein et demi, mais ce sont aussi des économies allant de 2 à 300.000 € à travers la récupération de la TVA. Aujourd'hui nous payons 21% de TVA pour les dépenses d'énergie et nous payons 6% pour les entrées. Nous perdons chaque année l'équivalent de 15% de notre budget global. Ce que nous proposons à travers ce projet, qui, je le rappelle, a coûté plus de 100.000 €, c'est un marché public qui a permis de désigner une société externe, Alternative TVA, qui nous a accompagnés, ce sont des centaines d'heures de travail du service des Sports, du service Juridique pour pouvoir arriver à une situation comme celle que nous avons exposée le mois dernier, c'est un ruling que nous avons obtenu de la part du ministère des Finances, c'est-à-dire que la Bourgmestre qui est aussi députée fédérale a interpellé le ministre des Finances et nous avons obtenu ce ruling qui est très difficile à obtenir.

Si aujourd'hui la nouvelle majorité qui s'annonce le mois prochain décide de supprimer ce projet, c'est tout simplement un retour vers des pratiques anciennes et je rappelle que la Commune a été pointée du doigt par rapport à de graves dysfonctionnements. Alors, PS, MR, si aujourd'hui on s'assied sur toutes les décisions qui ont été prises, c'est un travail qui a été effectué pendant trois ans, nous avons demandé qu'il n'y ait pas de détricotage des politiques qui ont été implémentées. Chers Conseillers, vous connaissez les tenants et les aboutissants de ce qui vous est proposé aujourd'hui. Je vous invite à être attentifs et à assumer les positions qui ont été les nôtres durant ces six années qui se sont terminées. Merci pour votre écoute.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui Monsieur le Président, je pense qu'au début de Conseil communal, il n'y a pas d'objet, il n'y a pas d'objet à débattre. Nous proposons simplement de mettre au vote le report. Et puisqu'il a été évoqué en long et en large, moi je dirais simplement que l'Echevin a expliqué que c'est un travail de six ans, mais je pense que, justement, il a eu six ans pour faire ce travail et, il faut être un peu sérieux, la majorité actuelle, elle a encore 15 jours de vie. Ce n'est pas 15 jours avant la fin de cette majorité qu'on vient proposer des points si importants...

M. le Président :

S'il vous plaît.

M. Ikazban :

...qui nous engagent pour des années, tant financièrement, politiquement que structurellement parlant. Ça ne veut pas dire que nous sommes contre le projet. Mais donc j'entends bien que l'Echevin nous soutiendra quand on reviendra avec un projet amélioré, mais nous souhaitons soumettre au vote la demande de report de ces deux points-là comme le prévoit le ROI puisque nous sommes en train de parler de l'ordre du jour. On a accepté vos points en urgence, nous demandons le report de ces deux points-là tout simplement.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Je ne vais pas rentrer dans un débat hystérique parce qu'il ne s'agit pas ici de savoir qui a fait quoi ou qui a porté quoi, c'est le cheminement d'un processus qui est extrêmement complexe sur le plan juridique et sur le plan politique, il s'agissait de pouvoir atterrir avec une formule qui fonctionne au mieux dans l'intérêt des concitoyens. Et donc, chers Conseillers, vous avez eu vraiment un exposé qui a été éclairant, c'est un projet que nous avons porté avec la majorité sortante. Si aujourd'hui une partie de cette majorité tourne le dos à ce travail qui a été fait alors qu'on a crié sur tous les toits qu'on voulait une transparence, c'est qu'aujourd'hui nous faisons aveu de faiblesse. Chers Conseillers, en âme et conscience, je vous invite à faire le bon choix. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, je propose à l'Echevin de se calmer et je vous propose de soumettre au vote notre demande de report si vous le voulez bien, comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur. Et je pense que les Conseillers sont assez grands, majeurs, et ont conscience de ce dont on discute aujourd'hui. Le report, on discute bien du report.

M. le Président :

Donc vous voulez que le vote se fasse sur le report.

M. Ikazban :

Oui on vote sur le report bien sûr. Il ne s'agit pas de se prononcer sur le point, c'est sur notre demande de report, parce qu'on trouve que ce n'est plus raisonnable.

M. le Président :

OK, on passe au vote.

Monsieur Ikazban demande le report des points 4 et 5.

Le Conseil accepte par 25 votes positifs, 8 votes négatifs et 3 abstentions.

Mijnheer Ikazban vraagt de verdaging van de punten 4 en 5.

De Raad aanvaardt door 25 positieve stemmen, 8 negatieve stemmen en 3 onthoudingen.

1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne déposée par la Voix des Sans Papiers et Molenbeek Commune Hospitalière relative à l'occupation du bâtiment "Martini" par 100 personnes.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door la Voix des Sans Papiers en Moleenbeek Gastvrije Gemeente betreffende de bezetting van het gebouw "Martini" door 100 personen.

M. le Président :

Madame, je vous en prie, vous avez la parole, je vous ai expliqué la procédure.

L'interpellante citoyenne :

Chers membres du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Echevins et les Echevines, Madame la Bourgmestre, chères Molenbeekoises et chers Molenbeekoïses, nous avons aujourd'hui l'honneur de nous exprimer au nom du groupe « Commune hospitalière Molenbeek ». Comme vous le savez, nous nous investissons en tant que citoyens pour un accueil digne et respectueux des migrants et des personnes dites en situation irrégulière.

Suite à notre interpellation citoyenne du 21 mars 2018, notre commune s'est déclarée effectivement commune hospitalière, or les événements récents au sein de la commune nous poussent à concrétiser ces engagements. En effet, le dimanche 21 octobre, le Collectif Voix des Sans Papiers lançait une nouvelle occupation dans le bâtiment ici en face, rue Vandenboogaerde 108, dans notre commune donc. Le jour-même, des négociations ont été lancées entre les membres du Collectif, les propriétaires et la Commune. Face aux différentes propositions formulées, tant par le Collectif que la Commune, les propriétaires s'étaient engagés à réfléchir à la possibilité de conclure une convention d'occupation précaire et s'étaient engagés à ne pas faire de procédure judiciaire dans l'intervalle. Contre toute attente, les propriétaires ne sont pas revenus vers les différents interlocuteurs et ont quand-même introduit une requête en extrême urgence auprès du tribunal de première instance. Le tribunal a fait droit à leur demande et a ordonné l'expulsion du Collectif. A l'heure actuelle, les membres du Collectif et leurs soutiens n'ont aucune solution de relogement en cas d'expulsion. La Voix des Sans Papiers, je le rappelle, est un collectif de personnes créé en 2014 et qui a pour but de rassembler les personnes en situation irrégulière qui souhaitent se mobiliser pour leurs droits et occupent des bâtiments vides dans nos communes bruxelloises. Ce groupe, d'une centaine de personnes, réclame simplement

une régularisation qui leur permettra de vivre dans la dignité et de ne plus vivre caché avec la crainte permanente d'être expulsé ou enfermé dans des centres semblables à des prisons. Depuis deux ans, donc depuis leur départ du boulevard Léopold II ici à Molenbeek, le Collectif a dû déménager 11 fois. Parmi ces personnes, se trouvent des hommes, femmes dont deux femmes enceintes, des enfants et des familles, bref tout simplement des êtres humains épuisés par des années d'errance et d'insécurité. Aujourd'hui, les membres du Collectif et leurs soutiens font le constat qu'ils sont dans une impasse. Il leur est en effet extrêmement difficile de se loger sans l'aide décisive des autorités publiques et donc également des communes. Une solution structurelle, pérenne est nécessaire pour ce groupe qui est à bout et a usé toutes ses possibilités. Par ailleurs, les conditions de vie dans l'occupation sont très précaires au vu de l'accès limité à l'électricité, l'absence de chauffage et de l'eau qui n'est pas buvable.

Qu'attendons-nous exactement de notre Commune aujourd'hui, nous tenons déjà à vous dire que nous apprécions le rôle de médiateur que la Commune joue dans cette affaire tout comme l'implication du CPAS dans les demandes d'aide médicale urgente. Comme nous l'avons déjà rappelé, votre rôle est décisif dans l'avenir malheureusement précaire du Collectif La Voix des Sans Papiers. Nous voulons également souligner et remercier l'énorme élan de solidarité que les Molenbeekois ont manifesté ces dernières semaines à travers toutes sortes d'initiatives, des récoltes de fonds, de vêtements, de nourriture, l'organisation d'un goûter solidaire, l'organisation de consultations médicales avec des médecins bénévoles, une pétition a également réuni en moins d'une semaine plus de 500 signatures, on a dépassé aujourd'hui les 600 signatures, c'est un véritable mouvement de solidarité qui de nos jours fait du bien.

Toutefois, comme vous l'avez compris, l'expulsion risque d'être imminente et nous voulons vous poser les questions suivantes auxquelles nous vous demandons des réponses concrètes et claires : premièrement, vous engagez-vous à mettre en œuvre des solutions pour assurer une sécurité de logement aux membres du collectif c'est-à-dire de ré-interpeller les propriétaires pour chercher une solution à l'amiable ; recherche active de bâtiments disponibles sur Molenbeek et publication du cadastre des bâtiments vides ; également assister le Collectif La Voix des Sans Papiers et assurer, au moyen des services communaux, le bon fonctionnement du bâtiment actuellement occupé, notamment en ce qui concerne l'électricité, le gaz, le chauffage, l'eau, qui posent encore problème aujourd'hui ?

Deuxièmement, vous engagez-vous à mettre dès à présent en route la procédure de réquisition prévue par l'arrêté royal du 6 décembre 1993, ce qui permettra également dans le futur d'envisager la réquisition d'autres bâtiments vides ?

Troisièmement, vous engagez-vous à minimiser au maximum les délais d'obtention de la carte d'aide médicale urgente afin de garantir un accès rapide aux services de santé pour le Collectif ? Pour rappel, des consultations médicales ont été données bénévolement avant-hier. Au cours de ces dernières, il a été constaté que plusieurs personnes souffrent d'importants problèmes de santé et une prise en charge rapide de ces personnes s'impose. Vous comprenez qu'au vu de l'urgence de la situation, les citoyens et le Collectif ont besoin de réponses claires à ces questions alors qu'une menace d'expulsion arrive en plein hiver. Nous espérons également que la prochaine majorité et l'opposition poursuivront le travail entamé avec notre groupe Molenbeek Commune Hospitalière pour aller vers un système plus inclusif qui abandonne les régimes d'exception car comme le disait très bien Victor Hugo, le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre l'exclusion. Merci.

M. le Président :

Merci beaucoup Madame.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

S'il vous plaît.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, mais je voudrais tout d'abord remercier les personnes qui se sont exprimées à l'instant. Je voudrais remercier les personnes qui se sont exprimées à l'instant au nom des personnes justement que l'on n'entend pas et que l'on n'entend pas assez. Et vous avez souligné avec justesse la solidarité des Molenbeekoïses et c'est vrai, elle est réelle, moi j'habite ici, pas loin, je le constate. Et je voudrais aussi vous remercier, remercier les citoyens qui s'engagent auprès de ce public, de cette population des sans-papiers parce qu'on ne le dira jamais assez, mais finalement c'est vous qui aujourd'hui comblez les failles de notre société.

Alors évidemment, on est devant un problème qui est complexe et j'ai envie de vous dire, même si aujourd'hui je vous parle de l'opposition, demain je vous parlerai de la majorité, je pense que cela ne changera rien dans notre chef, ni dans le chef des autres membres de ce Conseil par rapport à la préoccupation que nous avons et que nous avons je pense presque toutes et tous à l'égard des personnes pour lesquelles vous défendez, vous plaidez la cause aujourd'hui. Je pense qu'il faut tout faire pour que l'accueil soit le meilleur possible, l'encadrement, le soutien, l'aide, éviter un scénario évidemment comme on a connu il y a quelques temps, notamment au boulevard Léopold II. Et à ce sujet, moi j'aurai quelques questions. Ma formation politique, le 5 décembre, va prêter serment avec les autres membres de ce conseil et va évidemment entrer dans la majorité, je suis convaincu que la future Bourgmestre aura à cœur en tout cas de s'occuper en priorité de ce dossier et je pense en bonne intelligence avec la Bourgmestre actuelle.

Moi j'ai quelques questions à poser par rapport à l'expiration du permis d'urbanisme, j'ai entendu parler du 5 décembre, est-ce que c'est confirmé ou non ?

J'ai quelques questions par rapport aussi aux obligations dans le chef du propriétaire au niveau financier, par exemple les charges d'urbanisme, les taxes immeubles inoccupés, ou en est-il le propriétaire ou autre, qu'est-ce qu'il a éventuellement encore, qu'est-ce qu'il nous doit si je peux m'exprimer ainsi ?

Et je rejoins en réalité toutes vos demandes, elles sont adressées à la fois à la Commune et à la fois au CPAS pour essayer de trouver une solution à l'amiable. Je pense que les autorités aujourd'hui ont joué leur rôle, jouent leur rôle de médiation, j'ai l'impression de là où je suis que le Collège essaie de jouer son rôle de médiation, il faut continuer à le faire, même si le propriétaire essaie de faire valoir ses droits en justice, il ne faut pas abandonner, il ne faut pas lâcher, continuer la médiation, continuer à essayer de trouver une solution, réfléchir à cette réquisition, moi j'y suis tout à fait favorable, même si certains juristes sont d'un autre avis.

Et alors, essayer dans la mesure du possible d'apporter un maximum d'aide logistique, vous avez donné assez d'exemples, vous avez été assez précis, beaucoup plus que moi. En tout cas, nous sommes à vos côtés, que ce soit dans la majorité ou dans l'opposition et je m'exprime au nom du groupe socialiste.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Merci, le mois dernier, au moment de la venue de ce collectif, de ces occupants dans l'immeuble d'en face, j'avais introduit une question d'actualité et c'est vrai que le mois dernier, on pouvait espérer, on avait une petite dose d'optimisme parce qu'on était encore dans la phase où le propriétaire semblait montrer une certaine bonne volonté. Malheureusement il n'en a rien été et on se retrouve face à des propriétaires peu scrupuleux qui manquent totalement d'humanisme alors que ce bâtiment est inoccupé depuis des années, ils font valoir leurs droits maintenant, voilà, c'est innommable.

Sur le plan des autorités communales, comme vous, je salue évidemment le Collège pour tout ce qu'il a entrepris pour essayer, autant que faire se peut, de trouver des solutions et essaiera encore de trouver des solutions. Comme Monsieur Ikazban, je suis certaine que la majorité future aura également à cœur de mener à bien ce dossier puisque je pense qu'en ce qui concerne la dignité humaine, nous avons tous le même point de vue et qu'il y a un large consensus sur la question, je pense notamment à la motion que nous avons votée suite à l'expulsion du boulevard Léopold II.

Mes questions rejoignent évidemment les vôtres et c'est d'avoir une idée précise par rapport à ce que la Commune peut encore faire pour essayer de résoudre cette situation préoccupante aux portes de l'hiver, de voir s'il y a encore moyen de faire pression auprès des propriétaires, s'il y a d'autres pistes qui sont envisagées par le Collège actuel, difficile évidemment de se prononcer pour ce qui sera fait dans le futur, mais nous ne manquerons pas à ce moment-là évidemment de réinterpeller le futur Collège. Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci, moi, au nom du parti Islam, bien sûr nous sommes toujours du côté des plus faibles et des opprimés. Je vous remercie en tout cas pour votre intervention, pour vos questions.

J'ai fait une interpellation, j'ai fait une question d'actualité le mois dernier à ce sujet, on ne m'a pas clairement répondu. Les conséquences, en fait, ces Sans Papiers sont là mais ce sont des conséquences de politiques désastreuses menées par les pays du nord envers les pays du sud. Ces conséquences, ces migrants ne sont pas là par hasard, ils sont là parce qu'ils ont été poussés à venir, ils sont en détresse, c'est vrai. Mais ici, j'aimerais bien, j'aurais aimé entendre le propriétaire des lieux, voir quelles sont les raisons qui l'ont poussé à aller en justice ou à demander qu'on fasse, cette ordonnance, j'aurais aimé savoir, est-ce que c'est une raison de permis d'urbanisme ou autre, quelles sont les raisons réelles ? Est-ce que c'est la Commune qui n'a pas fait vraiment son travail ? Parce que moi, je ne suis pas dans la majorité, je ne serai pas non plus dans la future majorité, donc ici, les deux intervenantes – oui, oui, on sera toujours dans le fond, vous serez là parce que vous avez réussi encore à séduire les gens, mais bon on verra bien – les deux intervenantes,

elles sont intervenues et elles sont très prudentes, mais moi, je dirais, la non-réussite de cette négociation est à mettre du côté de la Commune. Moi je pense que les autorités publiques, d'ailleurs le bâtiment qui était occupé précédemment, était une propriété des autorités publiques, c'est à eux de faire le travail, d'accueillir les gens, de les accueillir. Nous sommes une commune, nous sommes inscrits comme une commune hospitalière, on a une obligation d'accueillir, en raison de toute cette politique désastreuse qui est menée par nos pays envers ces pays d'où viennent les migrants, ce sont des réfugiés non seulement économiques, mais politiques – tu peux toujours rire, on verra qui rira le dernier...

M. le Président :

Pas d'apartés, Monsieur Azaoum, laissez terminer Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Oui, laissez-moi parler ! Ici moi je voudrais, ce que je voudrais, c'est que la Commune adopte une convention en présence des sans-papiers, de leurs représentants, et du propriétaire en s'impliquant complètement comme partenaire, non pas seulement comme médiateur ou comme intermédiaire, parce que ce n'est pas, on ne peut pas jeter la faute sur le propriétaire, le propriétaire je pense que si, il pourra très bien recevoir les sans-papiers mais bon voilà, il doit avoir des assurances. Et donc moi, j'aimerais bien que la Commune s'engage, s'engage fermement à donner des garanties au propriétaire pour le respect de l'état des lieux, pour le respect de la durée de l'occupation, moi j'aimerais bien que l'occupation, qu'il y ait une occupation précaire jusqu'au moins la fin de l'hiver, peut-être un peu plus, que la Commune s'engage à trouver une solution d'hébergement immédiatement après la fin de l'occupation des lieux. Et puis, surtout, que la Commune s'engage à donner une compensation financière ou autre, pour retard dans les travaux éventuels que le proprio pourrait engager ou simplement à titre de mise à disposition des lieux. Car effectivement, ce sont les autorités publiques qui sont responsables, c'est sur eux que vous devez mettre la pression et toute la pression comme vous dites, comme vous avez bien fait dans votre intervention. Et aussi pour l'assurance médicale urgente, c'est à eux de faire le pas. C'est ce que j'avais à vous dire, je vous souhaite en tout cas une bonne chance et une bonne réussite dans ce que vous entreprenez.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

D'abord je voudrais souhaiter la bienvenue, aux gens d'en face, bienvenue en tout cas à Molenbeek. Merci, d'abord à ces personnes, qui par leur détermination, je pense qu'il y a les conditions pour qu'il y ait une solidarité qui puisse se créer autour, je trouve que c'est vraiment important. Et puis, merci à tous les gens qui sont solidaires et qui encadrent, entourent, aident ces gens-là, merci beaucoup, dans une situation où en fait les autorités au niveau fédéral, régional et parfois communal ne prennent pas leurs responsabilités, les citoyens le font et je trouve que c'est vraiment à l'honneur des Molenbeekois, des Bruxellois et je pense même de la solidarité de dehors qui vient aider.

Je pense que le premier intérêt ici de l'interpellation, c'est qu'on doit tout faire pour que les gens puissent rester en face, point. On ne va pas commencer à déjà chercher un plan B, il faut rester ici, on a parlé des médecins qui sont venus pour faire un état médical, il y a des femmes enceintes, il y a des personnes avec des pressions énormes, des gens avec

des problèmes psychologiques, il y a des enfants, et donc en plein hiver en fait, empêcher que les gens puissent rester je pense que c'est le premier souci aujourd'hui, ce soir.

Pour moi cela veut dire que les questions se posent. Qu'est-ce que la Commune actuellement peut faire vis-à-vis des propriétaires ? Il y a la question de réquisition qui a été posée et donc je voudrais en fait demander ce que la Commune a fait depuis la première fois que les gens sont venus ici, qu'est-ce que la Commune a fait depuis l'interpellation sur la motion « Commune hospitalière », est-ce qu'entre-temps le Président du conseil du CPAS a fait la requête motivée pour pouvoir en fait commencer le travail de réquisition ? C'est une question précise, oui ou non, parce qu'on sait que tôt ou tard ce ne sont peut-être pas les personnes concernées, ce sont d'autres personnes qui auront besoin de pouvoir se loger et s'il vous plaît, je pense qu'on doit anticiper maintenant. Est-ce qu'il y a un cadastre des logements vides qui a été établi ? Est-ce que les propriétaires ont reçu leur recommandé ? J'aimerais bien avoir des réponses précises et peut-être aussi la réponse pourquoi cela n'a pas été fait ou quel est le choix derrière.

Alors, deux, j'ai compris qu'il y a un permis d'urbanisme mais j'ai compris aussi que normalement la réquisition peut être faite s'il y a le cadastre, s'il y a la requête etc., à moins que les travaux n'aient pas commencé trois mois effectifs après l'annonce des travaux, est-ce que cela a été fait ? Est-ce que les travaux ont commencé ? Est-ce que, voilà, j'aimerais bien avoir des réponses sur cela, tout ça en fait, je trouve, pour nous donner des atouts pour garantir que les gens puissent rester ici, dans les lieux, en face.

Une question que je veux répéter et qui n'a pas été acceptée comme amendement à la motion des communes hospitalières la fois passée, est-ce que la Commune s'engage à ne pas contribuer avec les forces de l'ordre à une expulsion ? Question précise. Je pense que la Bourgmestre, dans le chef de sa police de santé publique et de sécurité publique, je trouve qu'elle ne peut pas contribuer à ce que maintenant des gens, des familles, des enfants soient expulsés en plein hiver, je pense que ce serait contraire à certaines missions qu'elle a en tant que chef de corps ici à Molenbeek.

Les questions des cartes médicales ont été déjà mentionnées, mais je pense qu'il y a une urgence précise, il y a des cartes médicales qui vont arrêter ou des soins de santé qui vont être arrêtés de l'autre côté, dans une autre commune, c'est je crois Forest, à partir du 1^{er} décembre, c'est-à-dire qu'on a encore, il nous reste dix jours, neuf jours, pour régler les cartes médicales urgentes. Et donc je voudrais juste demander, est-ce que toutes les demandes ont été faites comme il faut, combien de demandes manquent, est-ce que le CPAS qui a déjà fait pas mal d'efforts pour régler les dossiers, est-ce que les mesures ont été prises pour encore clôturer et que les gens puissent avoir accès à cette aide médicale ?

Au niveau de l'enseignement, il y a huit enfants, scolarisés dans d'autres communes, est-ce qu'il y a une possibilité que, pour ceux qui le désirent, il y ait des places dans le quartier qui s'ouvrent ? Très concrètement, à moins que, voilà.

Et cinq, je pense qu'une mesure urgente serait qu'il faut placer des douches, pour que les douches puissent être placées, évidemment une perspective à longue durée ce serait chouette mais est-ce qu'on ne peut pas trouver, avec la Commune déjà, des mesures provisoires ?....

M. le Président :

Merci.

M. De Block :

Alors je voudrais juste finir, je trouve que la Commune devrait prendre ses responsabilités et sensibiliser les habitants et les mobiliser, peut-être même profiter du marché d'hiver pour récolter de l'argent pour que les gens puissent être aidés. Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je tiens quand-même à vous rappeler une chose, cela fait six ans que vous êtes ici au Conseil communal et quand il y a une interpellation citoyenne, le Collège répond aux questions qui ont été posées par les citoyens et ce n'est pas aux Conseillers communaux à faire une récupération de cela en commençant à poser cinquante questions, vous avez la possibilité de le faire dans le cadre d'une interpellation, vous avez également la possibilité de poser vos questions par écrit et vous aurez une réponse à ce moment-là.

Je donne la parole à Monsieur Kitantou.

M. De Block :

Je peux réagir vite fait ?

M. le Président :

Non, c'est déjà fait.

Je donne la parole à Monsieur Kitantou.

Non mais ici, Monsieur De Block a fait toute son interpellation rien qu'avec des questions.

M. Kitantou :

Merci Monsieur le Président, tout d'abord je tiens effectivement à vraiment vous remercier très sincèrement pour le travail que vous faites parce qu'au-delà de l'enjeu politique qui est ici, vous travaillez véritablement pour aider et rendre la dignité à des vies humaines, à des personnes, et c'est quelque chose qui je trouve est profondément admirable d'autant plus avec le contexte dans lequel on est en train de vivre à l'heure actuelle, quand on voit un peu l'évolution des politiques migratoires, l'évolution des discours sur ce genre de thématique. Et donc, c'est véritablement réconfortant, franchement, de voir qu'il y a encore autant de citoyens qui prennent de leur temps, qui prennent de leur énergie pour véritablement venir en aide à ces personnes. C'est quelque chose qui me touche profondément sans vouloir parler d'histoires plus personnelles, mais j'ai eu des membres de ma famille qui ont été dans ce genre de situations et je sais que c'est quelque chose qui est extrêmement difficile pour chaque personne. Franchement, merci pour eux, au-delà de la considération politique que j'ai évidemment pour cette question-là.

Deuxième élément, par rapport à tous les éléments que vous avez soulevés ici. En ce qui me concerne en tout cas, pour avoir eu un regard sur l'évolution de cette question, je tiens vraiment à saluer en tout cas le travail de médiation qui a été fait par le Collège, par les autorités communales, parce qu'effectivement, il y avait une réelle nécessité de pouvoir intervenir dans ce dossier et pouvoir se positionner véritablement entre quelque part respecter un peu les droits du propriétaire tout en amenant cette question, parce qu'on est

véritablement face à une urgence qui est claire et nette, on le voit qu'il fait de plus en plus froid, on est en train véritablement de rentrer dans une période, dans la période hivernale et il est totalement inadmissible, je pense, et totalement inhumain de pouvoir considérer que demain toutes ces personnes-là puissent être comme ça livrées à elles-mêmes dans la rue et dans ce froid. Je pense qu'effectivement il y a du travail qui a été fait par le Collège, par le pouvoir en place et je pense qu'il faut pouvoir aller plus loin et essayer en tout cas de pouvoir trouver des solutions qui puissent être en tout cas un peu moins précaires que la précarité dans laquelle se trouve cette situation. Evidemment, on n'arrivera pas, nous, Commune, à régler de manière définitive ce problème, c'est quelque chose qui se joue aussi à d'autres niveaux, mais je pense qu'il y a déjà beaucoup de choses qui sont faites. Il y a certainement aussi des pistes de solutions qui peuvent aussi être amenées, vous avez notamment parlé de la nécessité de faire un cadastre des bâtiments vides et voir quelles sont les possibilités de pouvoir éventuellement ré-héberger ces personnes et en tout cas, et peut-être d'un autre côté aussi, maintenir le dialogue avec le propriétaire.

Donc voilà, je pense qu'il y a des pistes qui sont encore exploitables, tout n'est pas perdu, mais effectivement, je pense qu'il faut aller très très vite parce qu'il y a une véritable urgence et donc je pense que vous avez bien compris que la configuration va changer dans quelques semaines, j'ai en tout cas bon espoir que ce soit une question qui transcende les partis politiques parce qu'on parle vraiment d'une question humaine, d'une détresse humaine à laquelle nous avons l'obligation de répondre. Mon intervention s'arrêtera là, mais en tout cas, vous avez sincèrement tout mon soutien parce que ce que vous faites a vraiment du sens. Merci à vous.

M. le Président :

Merci Monsieur Kitantou.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Je vais être comme d'habitude simple, bref, mais j'irai directement dans le sujet concerné. C'est triste, je suis triste de voir encore en 2018 des gens qui sont dans la rue, dans des difficultés, qui n'ont pas de logement, il y a des enfants qui doivent aller à l'école, je me pose des questions, est-ce qu'ils vont à l'école ou pas ? Comment font ces personnes aussi pour se nourrir, comment font-ils pour se laver ? Vous l'avez dit, ce sont des sujets évidemment générationnels qui n'appartiennent évidemment pas qu'à Molenbeek et j'en suis bien conscient.

Le PTB avait dit qu'il n'y avait pas de plan B, mais il faut prévoir des plans B, il faut aussi des plans B. Et donc le plan B, c'est justement le CPAS qui doit intervenir, l'associatif qui doit faire son travail, le Collège qui doit être bien attentif que ces gens ne restent pas dans la rue, ne subissent pas un hiver, je veux dire que c'est inadmissible de rester dans la rue en plein hiver. Le Collège doit revoir un petit peu sa copie, voir s'il n'y a pas une petite faille où on aurait oublié quelque chose pour ces personnes-là. Et, j'ose espérer aussi, le but, pour ces personnes qui sont dans la rue, le but c'est qu'ils trouvent quelque chose, qu'ils puissent avoir un logement décent, correct et avoir un avenir. Donc évidemment, Molenbeek est une commune hospitalière et je signe à deux mains.

M. le Président :

Merci Monsieur Papadiz.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Comme vous l'avez souligné, la Commune a tenté de jouer un rôle de médiateur dans ce dossier et le 22 octobre dernier, le Collège avait réuni le Collectif de La Voix des Sans Papiers et les propriétaires du bâtiment Martini. L'objectif dans le cadre de cette réunion était de trouver une solution pour une occupation, une occupation temporaire qui soit encadrée et sécurisée. Et à cette occasion, j'ai insisté sur la sécurité évidemment à assurer dans le bon respect du voisinage puisqu'il s'agit d'une priorité dans ce type d'occupation pour la Commune. Malgré les contacts que nous avons eus à cette occasion avec les propriétaires, ceux-ci ont malheureusement préféré la voie judiciaire et ils ont obtenu le 29 octobre dernier une ordonnance, ils ont fait une requête unilatérale devant le tribunal de première instance et ont obtenu l'autorisation d'expulsion. Celle-ci n'a pas, à ma connaissance, été notifiée aux résidents, aux habitants du bâtiment et s'il y a notification, s'il y a signification de ce jugement, les habitants, par la voie de l'association, peuvent également faire opposition à cette décision.

Concrètement, pour vous répondre, évidemment nous souhaitons, la Commune, le Collège, souhaite toujours une solution qui soit une solution de consensus et nous avons plaidé en ce sens depuis le début et je peux vous assurer que nous n'avons pas ménagé nos efforts et en particulier l'Echevin du Logement. Nous avons demandé à l'avocat de la société propriétaire de venir encore à une nouvelle réunion ce lundi et il nous a communiqué par mail, l'avocat nous a communiqué que ses clients ne l'avaient pas mandaté pour se rendre à cette réunion. Aujourd'hui, nous pouvons interpréter cette attitude comme une volonté évidente de ne pas vouloir collaborer pour trouver une solution.

Comme vous le soulignez, dans un contexte hivernal et vu le nombre important de personnes qui sont concernées, une expulsion tant du point de vue humain que de la sécurité n'est absolument pas une voie à suivre. Il faut que la société propriétaire intègre cette volonté de la Commune, évidemment de ne pas procéder à une expulsion. Evidemment, les propriétaires peuvent toujours réquisitionner la police et ce n'est pas le Bourgmestre qui a l'autorité nécessaire pour empêcher la police de procéder à une expulsion, mais je peux vous assurer que la police aussi ne souhaite pas procéder à ce type de démarche parce que cela demande une organisation, cela demande du renfort de police que nous à Molenbeek, ne souhaitons pas mettre en œuvre. Nous considérons qu'il y a quand-même des dossiers qui sont beaucoup plus importants, qu'il y a des attentions qui sont beaucoup plus cruciales et que, tant la police que les services communaux, doivent porter.

Nous considérons que nous n'avons pas à agir dans le contexte tel qu'il nous a été indiqué par la société propriétaire et nous utilisons tous les moyens qui sont à notre disposition pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'expulsion, que les occupants puissent continuer à résider de manière temporaire dans des bonnes conditions tant sur le plan sanitaire que sur le plan de, je dirais, de l'accès à ce logement, qu'ils puissent continuer à le faire, qu'ils puissent être encadrés et accompagnés pour cette occupation.

Je voulais également, je vais passer la parole à Monsieur Karim Majoros qui est l'Echevin du Logement qui pourra vous apporter les précisions nécessaires et aussi éventuellement à l'Echevin de l'Urbanisme puisque l'Echevin de l'Urbanisme connaît bien la situation sur le plan juridique et Monsieur Majoros, l'Echevin du Logement, a particulièrement suivi ce dossier.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Merci Madame la Bourgmestre, chères nouvelles et chers nouveaux habitants d'en face, chers citoyens et citoyennes, interpellants, merci pour votre engagement et celui des six cents pétitionnaires que vous représentez aujourd'hui, merci aussi aux riverains pour le soutien quotidien et solidaire qu'ils offrent aux habitants du bâtiment qui précédemment était vide.

Heureusement, il n'y a pas de raisons d'expulser nonante personnes sans-abris et sans papiers du bâtiment Martini. Heureusement parce que les conditions d'une expulsion ne sont pas réunies. Les conditions d'ailleurs pour commencer les travaux ou mettre en œuvre un permis d'urbanisme ne sont pas remplies. Il n'y a à ce jour aucune preuve de désignation d'un entrepreneur qui aurait été présentée par le propriétaire à la Commune alors que les travaux envisagés sont conséquents. Le début de chantier et sa date envisagée n'ont pas été signifiés, les charges d'urbanisme n'ont pas non plus été payées c'est-à-dire qu'aucun euro des 216.000 € qui doivent être intégralement réglés avant le début des travaux n'a été versé ou bloqué sur compte et les autres formalités administratives qui seraient trop nombreuses à citer n'ont pas été réalisées par les propriétaires.

Alors, les conditions pour que l'ordonnance d'expulsion obtenue par le propriétaire soit exécutée ne sont pas non plus réunies. Ainsi le jugement du 29 octobre, d'il y a trois semaines maintenant, n'a pas été signifié au Collectif et aux occupants, et quand bien même il le serait, la Commune ne manquerait pas de s'assurer avant d'agir que chaque occupant l'ait personnellement reçu. Chaque occupant pourrait d'ailleurs aller en justice, en tierce opposition, pour s'opposer à cette ordonnance et de nombreux arguments développés par la société propriétaire auprès du juge seront vraisemblablement battus en brèche. Ainsi par exemple, le propriétaire indique, quand il plaide auprès du juge, qu'il ne peut pas identifier les occupants, c'est un mensonge qui est éhonté puisqu'ici-même, le 21 octobre, j'ai mis en collaboration avec la Bourgmestre, les occupants et les propriétaires autour de la table. Le 22, c'est-à-dire le lendemain, même chose, c'était dans la salle du Collège de la Maison communale pour discuter d'une convention d'occupation temporaire qui offrait des garanties aux parties.

Ainsi les travaux ne peuvent pas commencer vu les raisons que j'ai en partie énumérées il y a un instant, il n'y a donc pas d'urgence à notre sens. Et donc, il n'y a pas d'ordonnance d'expulsion qui soit exécutable.

Pour parler de manière générale, il serait quand-même paradoxal qu'un propriétaire tente d'expulser alors qu'il tente par ailleurs de revendre le bâtiment pour en faire un tout autre projet pour lequel il aurait obtenu un permis qui n'aurait pas été par exemple mis en œuvre pendant une longue période mais je parle de manière générale, vous l'aurez compris. Aider un propriétaire à vider un bâtiment taxé par la Commune, dans ce cas-ci depuis deux ans, alors qu'il est vide pour finalement l'aider à le laisser vide pendant plusieurs années comme cela s'est passé après les occupations de La Voix des Sans Papiers à Diamant à Schaerbeek, à la rue de l'Olivier à Ixelles, rue de la Senne à l'Hôtel Astrid, être les bras armés finalement des propriétaires pour spéculer, pour mettre des sans-abris, sans-papiers dans une précarité supplémentaire en les obligeant à déménager, femmes enceintes et bébés et enfants compris, ça ne correspond pas à notre vision d'une commune hospitalière. Le seul danger de ce bâtiment en l'occurrence ici, c'est la spéculation immobilière.

Pour répondre plus spécifiquement à vos questions, oui nous ré-interpellerons les propriétaires, on notera qu'une médiation que nous avons tentée de mettre en place, à cette médiation ils ont préféré, dans notre dos, aller en justice. Puis nous les avons invités, puis

convoqués par écrit à plusieurs reprises, comme Madame la Bourgmestre le disait, jusqu'à ce lundi, et ils nous ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas se mettre autour de la table donc nous avons acté par écrit ce manque flagrant de collaboration.

En ce qui concerne le cadastre des bâtiments vides, il est établi chaque année, au moins depuis le début de cette mandature, je ne sais pas remonter plus loin et chaque Conseiller communal en dispose. Le publier, quelque part, ce serait immédiatement faire en sorte que chaque propriétaire puisse se prémunir d'une réquisition, barricade les bâtiments et quelque part ce serait contreproductif finalement à votre cause.

La Commune et son CPAS depuis le premier jour de cette occupation assiste les occupants. Je suis personnellement intervenu dès le dimanche soir, le 21 octobre, jour de l'occupation, enfin du premier jour de l'occupation, pour éviter que Sibelga coupe le gaz et l'électricité, et d'un contact régulier. Encore à 17h aujourd'hui, avec l'un des porte-paroles de La Voix des Sans Papiers, il ressort que le chauffage précaire, ce sont des chaufferettes, et l'électricité sont pour l'instant suffisants tant bien que mal pour la plupart des pièces du bâtiment et les douches fonctionnent à l'eau chaude même si elles ne sont pas nombreuses. Pour plus de confort, les femmes se douchent trois fois par semaine à la salle de sport communal de la rue de l'Intendant et le CPAS a envoyé des médecins pour effectuer le suivi des personnes ainsi que des assistants sociaux, cela doit bien sûr continuer.

En ce qui concerne les réquisitions et pour parler généralement, je reprends mon texte, la Cellule Logement a une politique régulière de recensement des bâtiment vides, de mises en demeure etc., nous avons des pièces à faire valoir pour activer ce droit dans le cadre de la loi. Oui cela a été étudié par la Commune, cependant, nous ne connaissons actuellement pas de bâtiment qui correspondrait à la volonté de rester groupés dans de bonnes conditions pour plusieurs dizaines de personnes et qui se prêteraient à une réquisition dans les termes de la loi. Plusieurs pourraient par contre l'être dans plusieurs mois, et je ne manquerai pas de donner la liste à l'Echevine ou l'Echevin qui me succédera et dont je ne connais pas encore le nom pour l'instant. On notera que les formalités pour réquisitionner valablement doivent l'être dans les jours qui précèdent immédiatement une réquisition. Il faut actualiser les listes etc., il faut refaire une série de formalités et maintenant en fait, c'est trop tôt.

En ce qui concerne les délais d'obtention des cartes médicales, oui nous faisons tout pour les octroyer avec le CPAS le plus vite possible, les dossiers administratifs sont en route. J'ai aussi pris contact avec le Président du CPAS de Forest ainsi que les responsables des deux CPAS, et de manière à faire en sorte que les services collaborent efficacement avec ceux de Molenbeek et qu'il y ait une continuité des soins.

La Commune ne sera jamais le bras armé d'un propriétaire qui spéculé au mépris des êtres humains en plein hiver, ce piège-là, nous ne tomberons pas dedans. Voilà pour l'avis du Collège.

Je me permettrai un mot plus personnel et au nom de mon groupe Ecolo, la situation des sans-papiers, finalement, elle a besoin de réponses qui soient structurelles, qui soient durables, plutôt que d'une crise permanente. Une régularisation est nécessaire, un bâtiment régional qui soit trouvé et acheté avec les communes et avec les associations, pour apporter un hébergement et un accompagnement adaptés aux besoins des sans-papiers de longue date. Se serrer les coudes est nécessaire, sans cela, les occupations temporaires qui sont nécessaires aujourd'hui ne seront jamais qu'un bricolage qui nuit aux personnes et qu'il faut éviter et donc, nous plaidons pour des solutions structurelles. Merci à vous.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Je vais répondre uniquement froidement, sous l'angle de l'urbanisme sur ce dossier. Le permis a été signé le 5 décembre 2016 et a une validité de deux ans, c'est-à-dire jusqu'au 5 décembre 2018. Il n'y a pas eu de prolongation, de demande de prolongation du permis. Selon l'article 194 du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire, le titulaire du permis doit avertir par lettre recommandée le Collège des Bourgmestre et Echevins et le Fonctionnaire délégué, du commencement des travaux ou des actes autorisés, ainsi que l'affichage, l'affichage sur le lieu du chantier au moins huit jours avant d'entamer ces travaux, donc je vous laisse faire le calcul. A ce jour, aucun courrier n'a été adressé au Collège. Les charges d'urbanisme d'un montant de 216.000 € doivent être mises en garantie avant le début des travaux, c'est-à-dire la veille, sur un compte bancaire régional, c'est une obligation, aucune information de mise en garantie de ces charges d'urbanisme ne nous est parvenue à ce jour.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Mesdames, vous avez le dernier mot.

L'interpellante citoyenne :

D'abord je pense qu'on veut vous remercier pour toutes vos questions et, on l'a déjà dit dans notre interpellation, on se rend compte des efforts qui ont été faits et qui continuent à être faits. On est contents d'entendre que les efforts vont continuer parce que si on est là aujourd'hui, c'est parce qu'on se rend bien compte, comme l'a dit Monsieur Majoros, qu'effectivement il n'y a pas de solution structurelle, il n'y a pas de solution pérenne. Et ces personnes sont vraiment physiquement et psychologiquement épuisées. Evidemment la Commune ne peut pas tout faire, mais savoir qu'il y a quand-même, que vous êtes là et qu'il y a quand-même quelque chose qui est en train de se faire, je pense que ça, c'est vraiment positif et c'est important de le rappeler.

Maintenant, deux petites choses, juste par rapport aux réquisitions, c'est vrai que, bon, on essaie de se renseigner le plus possible et on n'a pas toutes les clés en main, mais c'est vrai que quand on parle de faire un cadastre de bâtiments vides etc., c'est vrai qu'on pense, comme il y a effectivement une ordonnance d'expulsion, ce qui fait très très peur, c'est qu'on se dit, voilà, c'est une ordonnance judiciaire, il faut appliquer la loi et on a bien compris que vous, vous vouliez vous mobiliser pour vraiment tout faire pour que cette expulsion ne se fasse pas et ça, on salue évidemment l'effort, mais c'est vrai qu'on a envie qu'il ait le plus de garanties possibles et c'est pour ça en fait qu'on repose encore la question des bâtiments vides etc. parce que, oui, on a envie qu'ils aient un petit, un tout petit parapluie au-dessus de leur tête. Et donc voilà, je pense que pour le reste, l'essentiel a été dit, qu'effectivement, je ne sais pas si tu veux encore ajouter quelque chose ?

La seconde interpellante citoyenne :

Je crois que les Echevins ont répondu à nos questions et aux questions des collègues, moi je n'ai pas grand-chose à ajouter. Je ne sais pas si le groupe-même peut encore éventuellement avoir la parole ? Non, ok.

Et on est contents de savoir que vous voulez toujours travailler, majorité et opposition, avec notre groupe, donc on espère continuer le travail qui va être long.

M. le Président :

Merci beaucoup.

Je tiens à vous féliciter parce que ce n'est pas dans toutes les interpellations citoyennes où nous avons un public aussi attentif et respectueux du débat. Merci !

(Applaudissements - Applaus)

Je propose une ou deux minutes de suspension de séance, il y a une école qui souhaitait faire une photo avec les élus, donc je vous invite à vous rapprocher de la table, les élus qui sont en place aujourd'hui.

(La séance est suspendue 5 minutes - De zitting wordt 5 minuten geschorst)

2. Secrétariat - I.G.R.E.T.E.C. - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2018 et désignation des délégués.

Secretariaat - I.G.R.E.T.E.C. - Goedkeuring van de dagorder van de Gewone Algemene Vergadering van 29 november 2018 en aanstelling van de afgevaardigden.

M. le Président :

Je rouvre la séance.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 33 votes positifs, 3 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 33 positieve stemmen, 3 onthoudingen.

3. Affaire juridique - Marché dominical sur la Place communale - Concession - Approbation des conditions et du mode de passation.

Juridische zaken - Zondagse markt op het Gemeenteplein - Concessie - Goedkeuring van de voorwaarden en de aanbestedingswijze.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui on peut approuver, mais j'ai quand même une question. Je vois dans la délibération en fait, on relance un marché pour la concession du marché dominical, du marché du dimanche, et je vois que la concession avait été donnée aux établissements Charve et que la convention venait à expiration le 31 décembre 2017. Là j'étais un peu

surpris. Quelle est la situation juridique ? D'abord j'imagine et je pose la question est-ce qu'il ne fallait pas venir avec ça avant ? La réponse sera certainement oui. En attendant, quelle est la situation juridique et à quel moment on va pouvoir désigner quelqu'un et pendant ce temps-là qu'est-ce qui se passe ? Est-ce qu'il n'y a pas d'office une reconduction tacite ou quelque chose de ce style là tout simplement ?

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à M. De Block.

M. De Block :

Je m'oppose au fait que la désignation des concessions soit passée en privé. Je trouve que la Commune doit le reprendre.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Je rejoins la remarque de Monsieur Ikazban parce qu'évidemment, la condition de suspension de reconduction est soumise à une période de préavis en tant que telle et au préalable. Ici on est un an plus tard et est-ce que ce serait intéressant de préciser, si il y a eu cette période qui a été respectée ou pas ? Ce serait assez inquiétant si ce n'était pas le cas ?

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss ;

M. l'Echevin El Khannouss :

Je suis chaque fois étonné quand j'entends ce genre de questions parce qu'il faut rappeler quand même que la désignation d'un gestionnaire privé a été décidée après que la gestion communale a été chaotique.

Je rappelle que ce marché dominical était agonisant quand il a été concédé, d'ailleurs sous les anciennes législatures, ça remonte je pense à une dizaine d'années, parce qu'il n'y avait plus de marché dominical le dimanche à cause de, je dirais, je ne vais pas dire la mauvaise gestion, mais en tout cas de l'incapacité de la Commune à pouvoir entretenir le dynamisme qui était nécessaire pour pouvoir faire vivre ce marché. Depuis que Charve a été désigné, dans le cadre d'un marché public, ça a donné d'excellents résultats. Vous avez pu voir tous, on sort d'une période électorale, et je sais qu'en période électorale, ce marché est très fréquenté par les candidats. On a pu voir combien il était extrêmement dynamique et donc, dans ce cadre-là, nous avons fait de nouveau ce marché public. La seule question qui se posait, est-ce que c'était le bon choix, un délai de trois ans ou un délai de cinq ans. La sagesse a voulu que le Collège opte pour un délai de trois ans afin de pouvoir faire les

évaluations nécessaires et d'ici trois ans, si c'est nécessaire évidemment, choisir de le réintégrer dans les marchés gérés par la Commune.

J'ai plaidé pour que celui-ci réintègre il y a 2,3 ans les marchés du mardi et du jeudi qu'il soit géré par la Commune. Les négociations que nous avons entamées ont permis de passer de 11.000 € de recettes annuelles à, à peu près, je pense aujourd'hui 70.000 €. Donc, si nous le laissons encore à Charve, c'est évidemment pour être sûr qu'il puisse y avoir une gestion relativement dynamique. Nous avons imposé des nouvelles règles en matière de nettoyage. Il y a eu du personnel supplémentaire qui est payé par Charve, l'entreprise gestionnaire, qui vient tous les dimanches à la fin du marché, nettoyer la Place communale et ses alentours. Merci pour votre écoute.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

L'Echevin ne répond pas du tout à mes questions. Moi, la question qui a été posée, savoir si c'est par le privé ou pas, ça Dirk De Block l'a posée et c'est une question évidemment pertinente, mais ce n'était pas ma question au départ. Ma question au départ c'est, pourquoi est-ce qu'on n'est pas venu plus tôt avec ça et qu'est ce qui se passe pendant ce moment-là ? Quand vous dites on a laissé à Charve l'exploitation, c'est sur base de quoi ? Une décision du Collège, un contrat provisoire, d'une prolongation d'un an ? C'est ça que je ne comprends pas et le débat est de savoir que vous vouliez cinq ans ou trois ans, je vais dire ça, ce n'est pas mon problème. Vous avez approuvé une convention de trois ans. Ici j'ai constaté que c'était au 31 décembre 2017 que ça arrivait à échéance. Il y a un retard. Je ne vais pas accabler par rapport au retard. Je me pose surtout la question de savoir s'il n'y a pas un problème juridique d'avoir quelqu'un qui n'a pas de convention et si demain on désigne quelqu'un d'autre, qu'est ce qui se passe ? Et est-ce que juridiquement parfois dans certains contrats il y a une reconduction tacite. Si vous ne savez pas répondre à ma question maintenant, on peut y répondre plus tard, mais c'est vraiment quelque chose qui me préoccupe !

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin.

M. l'Echevin El Khannouss :

Juste pour vous dire, sur le plan juridique, si aujourd'hui vous êtes amenés à voter cette concession, c'est qu'évidemment nous avons eu le feu vert du service Juridique qui a été consulté ainsi que la Tutelle sur le type de concessions qu'on devait élaborer avec les occupants dans la mesure où la législation a changé et donc nous avons aussi dû nous conformer à des nouvelles règles liées à la transposition des directives européennes liées aux marchés publics. On a dû passer par une toute nouvelle procédure qui était relativement nouvelle pour Brulocalis qui nous a fait attendre tout un temps pour pouvoir nous donner les réponses précises pour que le service juridique puisse rédiger au mieux, en conformité avec la législation, cette nouvelle concession et donc, c'est pour ça que nous avons pris du temps et que sur le plan légal il était, le Secrétaire communal peut ici confirmer, il était tout à fait possible qu'il y ait une continuité de gestion le temps que nous puissions finaliser cet appel

et ainsi pouvoir aboutir à cette concession que nous vous présentons aujourd'hui ici au sein du Conseil communal. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je ne veux pas épiloguer, je ne m'attarderai pas, mais je ne suis pas du tout satisfait par la réponse. Franchement la réponse me donne envie de m'abstenir parce que je ne sais pas ce qu'il y a derrière, mais néanmoins vu que vous êtes quand même en retard de plus d'un an, ça ne vient plus à un mois près. On peut très bien la reporter. Ça ne vient plus à un mois près puisque vous êtes en retard d'un an. Où est le souci ? Vous ne voulez pas le reporter ? Mais dans ce cas-là, on s'abstiendra. Moi je pense qu'il y a un flou juridique derrière.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 23 votes positifs, 1 vote négatif, 12 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 23 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 12 onthoudingen.

4. Sports - Prolongation du contrat de concession conclu entre la Commune et l'A.S.B.L Molenbeek Sport modification de la durée et actualisation de la liste des biens donnés en concession.

Sport - Verlenging van het contract van de tussen de Gemeente en de vzw Molenbeek Sport gesloten concessie - Wijziging van de duur en update van de lijst van in concessie gegeven goederen.

M. le Président :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

5. Sports - Régie Communale Autonome MOLENSPORT - Approbation du projet des statuts - Plan d'entreprise triennal - Projet d'entreprise - Contrat de gestion.

Sport - Autonome gemeenteregie MOLENSPORT - Goedkeuring van het ontwerp van de staten - Driejaarlijks ondernemingsplan - Ondernemingsproject - Beheerscontract.

M. le Président :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**6. GRH - Règlement de travail - Carte de stationnement.
HRM - Arbeidsreglement - Parkeerkaart.**

M. le Président :

Vous allez me dire que le point est retiré avec le fait qu'il n'y a pas de protocole signé dans BOS. Alors on retire.

Je donne la parole à MadameTahar.

Mme Tahar :

Vous anticipez mes réponses et vous voulez répondre à ma place en plus. Sur le coup, vous n'êtes pas tout à fait dans le flou parce qu'effectivement, il n'y a rien dans le BOS et donc je ne peux pas approuver. Vous avez fini par bien me connaître après six ans et donc je voulais aussi proposer qu'on le reporte, mais au-delà de cela, je pense que c'est aussi important parce que le point mentionne un changement dans le règlement. Effectivement il n'y a pas de règlement et je pense que c'est important dans cette mesure de pouvoir octroyer des cartes de stationnement aux employés qui disposent déjà d'un abonnement STIB pour qu'il ne puisse pas y avoir de traitement différencié entre les travailleurs. Ça, c'est un peu ma préoccupation au-delà évidemment du protocole qui est absent dans le BOS il ne faudrait pas créer de traitement différencié parce que vous nous demandez de voter quelque part un cumul à la fois dans l'octroi de la carte de stationnement et de l'abonnement. Si on pouvait obtenir un mode explications là-dessus...

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Le point est retiré on n'y reviendra quand il sera représenté, mais Madame Vande Maele va quand même nous faire le plaisir de donner une réponse.

Je donne la parole à Madame Vande Maele.

Mme l'Echevine Vande Maele :

J'avais demandé le retrait du point parce que le protocole n'était pas à temps dans le BOS et je trouvais plus normal de le reporter.

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**7. Finances - Octroi dun prêt par le FRBRTC destiné à financer les travaux de construction de l'école NL Windekind - Convention de prêt.
Financiën - Toekenning van een lening door het BGHGT bestemd voor de financiering van de bouwwerken van school Windekind - Leningsovereenkomst.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**8. Cellule Logement - Conseil Consultatif du Logement (Molenbeek-Saint-Jean) - Rapport annuel d'activité 2017-2018.
Huisvestingscel - Adviesraad voor Huisvesting (Sint-Jans-Molenbeek) - Jaarverslag van de activiteiten 2017-2018.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

J'ai quelques questions. Ce Conseil Consultatif existe depuis 2008. C'est une expérience unique en région bruxelloise. Mais questions sont les suivantes :

- Pouvez-vous me dire pourquoi les autres communes ne mettent pas en place un tel Conseil ? Dans quelle mesure les politiques du logement dans notre commune tiennent-elles compte des avis et des remarques émis par les membres de ce Conseil ?
- Que répondez-vous au manque criant de logements sociaux, aux difficultés des travailleurs sociaux qui ne peuvent que pousser les demandeurs à s'inscrire dans une liste d'attente, une attente qui est de 12 ans et plus ?
- Que répondez-vous à la gentrification de la zone Canal avec comme corolaire le risque d'un remplacement de la population de ces quartiers, car l'effet pervers de la mixité sociale est la hausse des loyers et une pression de plus en plus forte sur les petits propriétaires dans cette zone avec évidemment la crainte de l'extension à tout le Molenbeek historique de ce phénomène ? Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

Ce sont des questions précises et j'aimerais bien une réponse comme vous avez l'habitude d'en donner.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à monsieur l'Echevin Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Merci pour vos questions qui me permettraient vraisemblablement de faire un exposé très long de mon bilan, mais je ne pense pas que ce soit l'objet ici.

Pourquoi est-ce que les autres communes ne font pas de Conseil Consultatif du Logement ? Ben demandez-leur, je trouve qu'elles devraient prendre l'exemple sur nous parce qu'on a effectivement un réseau associatif et des services communaux extraordinaires qui font un travail d'avis et de production d'idées qui est tout à fait intéressant et j'espère que d'autres communes feront pareil.

Est-ce qu'on tient compte des avis du Conseil Consultatif ? Oui, et d'ailleurs sous cette mandature-ci, j'ai fait en sorte que l'on doive demander un avis en tant que Collège pour tout ce qui est réglementaire. Ainsi, nous avons demandé à l'époque un avis à propos du règlement d'inscription dans les logements, l'ensemble des logements, et l'avis du Conseil Consultatif avait été pris en compte quand le Collège a décidé de ne pas aller plus loin dans cette démarche visant à installer ce règlement-là. Il en est de même pour le projet d'urbanisme. Le Collège en avait pris compte en s'abstenant d'aller au-delà. Donc, oui, nous tenons compte des avis et c'est aussi le cas pour le règlement communal sur les logements communaux par exemple. On avait tenu compte de ce Conseil Consultatif et c'est très intéressant parce que ça permet d'enrichir des politiques communales et de penser à des choses auxquelles on n'aurait nécessairement pas pensé si ça avait été décidé en chambre.

Je pourrais parler de l'ensemble du bilan, je le fais juste en terme de production de logements sociaux. Oui, il en manque encore certainement au niveau de l'ensemble de la région. De notre côté, nous avons créé 776 logements, en six ans, à caractère public, ouverts par différents opérateurs de logement social, le Logement communal, Le Fonds du logement, etc., l'Agence immobilière sociale et il y en a plusieurs centaines d'autres dont je ne manquerai pas de donner les coordonnées à la personne qui me succédera dès que je connaîtrai son nom et qui permettent encore de créer 949 logements au minimum pour lesquels il y a des bâtiments, des permis et en tout cas des budgets ou des terrains qui permettent d'aller plus loin pour répondre à cette crise du logement et aussi pour éviter qu'une gentrification ait lieu dans la zone du Canal.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin Majoros.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je vous remercie pour vos réponses précises. Je note que vous avez créé 776 logements, mais bon, je ne m'explique pas toujours et pas encore pourquoi il y a quand même cette croissance de la liste d'attente des demandeurs de logements. Une liste d'attente qui est longue pour les pauvres familles qui attendent, qui sont en demande qui peuvent parfois atteindre 12 ans, 12 ans si pas plus et même leur situation familiale d'ici-là aura bien changé.

Je crois que c'est une très bonne chose pour la commune de faire des constats, de donner son avis, mais le problème pour moi, c'est que je pense pas qu'on en tienne vraiment compte et peut-être, c'est un Conseil tout à fait utile, mais je pense que les politiques sont encore un petit peu frileux et que c'est pour ça qu'on n'a pas d'autres conseils dans les autres communes. Ils sont frileux à suivre le Conseil de ses membres.

C'est une question fondamentale. On a vu lors des élections, sur les marchés, tous les partis confondus ont mis la question du logement au premier plan et donc, c'est qu'il y a

un réel problème et je souhaite que la majorité qui va se faire répondre et s'attellera pour répondre à ces questions. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

9. Propriétés Communales - Rue Tazieaux, 30 - Occupation des locaux du rez-de chaussée par l'ASBL OLINA - Avenant n°1 à la convention d'occupation approuvée par le Conseil communal du 12 septembre 2018.

Gemeentelijke Eigendommen - Tazieauxstraat 30 - Gebruik van de lokalen op de benedenverdieping door vzw OLINA - Aanhangsel n°1 van de gebruiksovereenkomst goed te keuren door de Gemeenteraad van 12 september 2018.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

10. Propriétés communales - Bâtiment communal sis rue Ulens 40-44 - Occupation précaire par BELGIUM KITCHEN.

Gemeentelijke Eigendommen - Gemeentelijk gebouw gelegen Ulensstraat 40-44 - Tijdelijke gebruiksovereenkomst door BELGIUM KITCHEN.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

11. Propriétés communales - Rue Sainte-Marie, 39 - Location d'un rez-de-chaussée commercial - Une frieterie - Approbation du bail commercial.

Gemeentelijke eigendommen - Sint-Mariastraat, 39 - Verhuren van een handelspand op het gelijkvloers - Een frietkraam – Goedkeuring van het handelshuurcontract.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Vous aurez vu à cette occasion que René le frituriste, ne s'appelle pas vraiment comme ça et c'est quand même quelque chose qu'il faut savoir sur notre commune !

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**12. Propriétés communales - Travaux divers de rafraîchissement (peintures, revêtements de sol, ...) dans différentes propriétés communales - Approbation des conditions et du mode de passation - Retrait de sa décision du 12 septembre 2018.
Gemeentelijke eigendommen - Verschillende oprisingswerken (schilderwerk, vloerbekleding, ...) in verscheidene gemeentelijke eigendommen gelegen te Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze - Intrekking van zijn beslissing van de 12 september 2018.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**13. Département Infrastructures et Développement Urbain - CRU 1, 3 et 5 - Vie sociétale - Règlements pour les appels à projets.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - SVC 1, 3 en 5 - Maatschappelijk leven - Reglementen voor de projectoproepen.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais proposer un mini amendement. Je pense que dans le règlement CRU 1 pour la zone Citroën, j'aimerais bien qu'on rajoute dans les conditions, un travail envers les toxicomanes. Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être envisagé ?

Donc on est dans le point 13, il y a des règlements de projets qui sont orientés sur la vie sociétale, vie collective et la cohésion sociale, il y a certaines conditions dans les différents règlements, dans le règlement un, qui est pour le CRU Citroën-Vergote ou je ne sais pas comment on l'appelle, est-ce que vu la problématique dans le coin, on ne peut pas rajouter que le travail de la toxicomanie et le travail envers les toxicomanes, donc je m'imagine par exemple que les projets ambulants qui sont là peuvent être aussi subsidiés par ce biais-là.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais simplement dire à mon camarade De Block, si c'est pour rajouter un mot ou deux pour se donner bonne conscience, c'est bien, mais je trouve que c'est une problématique sérieuse. Si on fait un amendement, il faut déposer un truc concret, quelque chose de plus concret et là, c'est un peu, ce que tu évoques là, excuse-moi, ça reste un peu abstrait et on est tous sensibles à cette question-là. Je ne sais pas, je n'ai pas d'amendement devant moi et venir me dire oui, on rajoute à tel endroit, on est tous sensibles à cette problématique là, mais j'aurais préféré avoir quelque chose de plus concret, c'est tout.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Le règlement situe à un certain moment donné les thématiques larges et les thématiques ne sont pas précisées, elles sont décrites avec un mot « jeunesse », « insertion professionnelle », il y en a six ou sept et je propose de faire « prévention toxicomanie ». Est-ce que c'est précis ? Non, je ne serais pas précis « insertion professionnelle », ce n'est pas précis, tout le reste n'est pas précis, c'est juste ouvrir la possibilité que bientôt dans le jugement des projets, on puisse dire oui, on accepte. C'est tout. Ce n'est pas est-ce que c'est sérieux ou pas sérieux, c'est un appel à projets et le seul critère la seule inscription de la thématique pour les sept autres, c'est une phrase, non même pas une phrase, un mot et parfois deux mots et un adjectif alors arrêtons, c'est une proposition qui est lucide, claire, on veut ouvrir aussi les règlements pour les projets qui puissent introduire au niveau de la prévention de la toxicomanie ou l'accompagnement des toxicomanes dans cet axe-là.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

L'Echevin va vous répondre.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Je vais être ni ouvert ni fermé à votre proposition dans ce sens où ce n'est pas ma matière, mais je m'engage à proposer cet amendement et que l'Administration, si elle estime tout à fait envisageable dans le cadre du CRU 1, dans cet appel à projet le mettra. Ça c'est l'engagement que je peux faire, mais je ne peux pas aller plus loin. Je suis désolé.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

14. Département des Infrastructures et du Développement urbain - Construction d'une nouvelle école néerlandophone sise rue de la Semence - D12.043 - Firme: JACQUES DELENS - Cession gratuite d'une partie de la parcelle numéro 887/D.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Bouw van een Nieuwe Nederlandstalige School, Zaadstraat - D12.043 - Firma Jacques DELENS - Kosteloze afstand van perceelgedeelte 887/D.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

15. Département Infrastructures et Développement Urbain - CQD PS - Quai de l'Industrie 75: Prolongation de la mise à disposition temporaire.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - DWC Zinneke - Nijverheidskaai 75: Verlenging van de tijdelijke terbeschikkingstelling.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

16. Département Infrastructures et Développement urbain - CQD Petite Senne : opération 1.A2 Espace Public - Accord pour l'acquisition du bien situé Rue Heyvaert n°89 - 1080 Molenbeek - Modification des conditions d'acquisition.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - DWC Zinneke : ingreep 1.A2 Publieke ruimte - Akkoord voor de aankoop van het goed gelegen Heyvaertstraat 89 - 1080 Brussel - Wijziging van de aankoopvoorwaarden.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

J'ai vu que, je pense que c'est 47.000 € de cette parcelle. C'est une parcelle de 54 m² avec un étage. Je me demande s'il y a eu négociation avec le propriétaire ? Puis on me dit qu'il y a peut-être un assainissement du sol qui va être fait et donc à la fin, on propose

40.000 €, ça me semble un peu une somme dérisoire. Je pose la question, est-ce qu'il y a eu négociation avec le critère, qu'en est-il ?

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Je voudrais connaître la nature des activités parce qu'elles ne sont pas précisées, elles ne sont pas précisées pour ce point-là. Le montant exact, c'est 40.500 €, donc précisez s'il vous plaît la nature des activités. Puisqu'autant pour le point 17,18 ils sont bien mentionnés, autant pour le 16, on ne sait pas du tout à quoi va servir l'espace public.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Je vais vous lire le petit texte qui répondra probablement à vos questions. Alors, dans le cadre du contrat quartier Petite Senne, la Commune de Molenbeek-Saint-Jean souhaite réaliser un espace public en intérieurs d'îlots, entre le quai de l'Industrie et la rue Heyvaert. Une partie de cet espace sera couverte et consistera en la rénovation d'un ancien hall industriel, c'est repris dans l'opération 1A. L'autre partie de cet espace public entre la halle et la rue Heyvaert est reprise dans l'opération 1.A.2.

La délibération pour le Conseil de ce mercredi concerne l'achat de la partie 1.A.2. qui est une partie de la parcelle située à la rue Heyvaert 89. La Commune souhaite acquérir une superficie de 54 m² comprenant un bâtiment d'un niveau qui recouvre l'ensemble de la partie de parcelle concernée et une cheminée industrielle d'un diamètre de 2,50 m à sa base et d'une hauteur de 23 m et quelques depuis le niveau supérieur de la toiture plate du bâtiment.

Le but est de rénover cette cheminée industrielle comme approuvé dans la délibération du Conseil communal du 12 septembre 2018, qui a décidé d'autres opérations notamment.

Le coût d'achat, on est dans le cadre d'un achat et non pas d'une expropriation à ce stade-ci, donc c'est une proposition et donc la Commune va proposer un montant de 40.500 €, une somme financée à 100 % par les fonds Beliris.

J'espère avoir répondu à vos questions.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Par qui a été faite cette estimation?

M. l'Echevin Mahy :

Ce sont des estimations que le Receveur de l'enregistrement ou un organisme agréé fait. On ne peut pas dépasser une somme, ou vraiment dans certains cas, un certain pourcentage. Ce sont des sommes qui ont été définies pas par la Commune, mais par un organisme extérieur.

M. le Président :

Merci monsieur l'Echevin.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

17. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de travaux relatif à l'isolation de la toiture (salle de sport Beudin) à l'école 13, sise rue de Koninck 63-65, et relatif à l'isolation de la toiture à l'école 1, sise rue des Quatre vents 71, à Molenbeek-Saint-Jean. Sollicitation de subsides URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) - CDC 18.014.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor werken betreffende de isolatie van het dak (sportzaal Beudin), gelegen te Ecole 13, De Koninckstraat 63-65 en betreffende de isolatie van het dak gelegen te Ecole 1, Vierwindenstraat 71, te Sint-Jans-Molenbeek. Aanvraag REG-subsidies (Rationeel Energieverbruik) - Bestek 18.014.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

J'ai une mini question. Je crois que l'école 1, c'était aussi l'école qui a fait l'objet de tout un plan de rénovation et pas de destruction, mais de rénovation et cette fois, on fera encore des travaux lourds juste avant d'autres travaux lourds ou c'est quoi la nécessité urgente de cela vu que cette isolation, ce n'est pas que je ne veux pas investir, mais je pose la question honnêtement.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Tu parles de l'isolation du toit, c'est ça ? Apparemment les travaux concernent l'isolation du toit et c'est ça que tu veux savoir ?

M. De Block :

Ça je peux lire. Ma question est qu'il y a quelques temps, nous avons discuté d'un grand plan de rénovation de l'école 1.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

C'est le Gouvernement bruxellois qui avait décidé de subsidier plusieurs projets d'investissement et le Conseil communal a fixé les conditions du marché au mois de juin dernier concernant la toiture de l'école 1 et donc nous avons attribué le marché, mais ça concerne uniquement la toiture. Les projets qui vous ont été présentés, il ne s'agissait pas de la démolition de l'école 1. Il s'agissait de réaménager l'aile avant de l'école 1 qui se trouve sur la rue des quatre vents pour la rendre plus fonctionnelle, plus accueillante avec de nouveaux locaux. C'est un projet qui est subsidié à 100 %.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 36 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 36 positieve stemmen.

18. Département Infrastructures et Développement Urbain - Construction d'un espace public et d'une crèche au Quai de l'Industrie 79, Rue de Liverpool 24, Rue Heyvaert 87 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - LOT 4 - CDC 18.022 - Approbation du nouveau mode de passation du marché et fixation des conditions du marché.

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

19. Département Infrastructures et Développement Urbain - Construction d'un espace public et d'une crèche au Quai de l'Industrie 79, Rue de Liverpool 24, Rue Heyvaert 87 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - LOT 3 - CDC 18.022 - Approbation du nouveau mode de passation du marché et fixation des conditions du marché.

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**20. Enseignement néerlandophone - Emplois vacant pour les nominations au 01.01.2019.
Nederlandstalig Onderwijs - De vacantverklaring bij de benoeming in wervingsambt op 01.01.2019.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Vu la problématique des emplois vacants et la difficulté de trouver des professeurs, est-ce que comparé à l'année d'avant, est ce qu'il y a une évolution importante des vacances cette année par exemple, comparée à l'année passée et celle de l'année d'avant ?

M. le Président :

Ik geef het woord aan Mevrouw de Schepen Gadaleta.

Mevr. de Schepen Gadaleta :

Ik moet heerlijk toegeven, mijnheer De Block, ik ken niet alle cijfers van buiten maar het is constant. We werken niet met pieken. De problematiek om leerkrachten te vinden wordt veel moeilijker. De voorbije jaren sinds dat ik schepen ben zie ik dat het moeilijker is geworden en sinds dit jaar is er een nieuw systeem in het Nederlandstalig onderwijs en dat is het leraar platform die op zich een heel goede zaak is want het laat ons toe om bijkomende leerkrachten te vinden als een leerkracht afwezig is zowel kort durig als langdurig en dus dat betekend dat wij nog extra op zoek gaan naar leerkrachten. De problematiek om leerkrachten te vinden is aan de stijgende kant want ik heb niet de indruk dat in de voorbije zes jaar dat we op schommeling zijn geweest op het aantal openstaande vacatures voor vaste benoemingen.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**21. Evènements - Comité de quartier « Le Maritime » - Octroi d'un subside.
Evenementen - Wijkcomité "Maritime" - Toekenning van een toelage.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**22. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Brussels Top Team.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Brussels Top Team.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

23. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Molenbeek Sport. Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Molenbeek Sport.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Je voulais demander, on parle de 2.000 € pour les moyens matériels. Est-ce que c'est vraiment du matériel parce que sinon, ça rentre dans les frais de fonctionnement ou bien je ne comprends pas bien la proposition ?

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président. Vous connaissez le souci que j'ai toujours à vérifier les pièces dans BOS. Ici, pour ce point, il n'y a malheureusement aucune pièce justificative. Effectivement, il s'agit d'un subside pour une ASBL, on ne va jamais s'opposer à l'octroi d'un subside, évidemment, mais contrairement aux autres demandes de subsides où il y a évidemment à chaque fois des pièces justificatives, ici pour Molenbeek Sport, il n'en est rien, d'autant plus qu'il me semblait que le résultat du dernier exercice, c'était un boni, donc un bénéfice, donc je m'étonne un peu du coup que l'ASBL ait besoin de ce montant de 2.000 € et du coup, je ne me l'explique pas d'autant plus que vous n'en donnez aucune raison. On ne connaît pas la nature de ce subside et donc je voudrais avoir davantage d'explications quant à cette demande de subvention de 2.000 €. Merci.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le Président. Je rejoins ma collègue. À l'occasion de l'étude des comptes 2017, nous avons interpellé à ce sujet par rapport au boni qui était de 49.000 € et on s'était interrogé précisément sur la manière de procéder puisque il faut savoir que l'ASBL Molenbeek Sport, c'est le Collège qui la subsidie par une dotation assez conséquente. On parle de millions d'euros et à l'époque, j'avais quand même soulevé la question de comment aujourd'hui une ASBL Molenbeek Sport qui a cette gestion importante de pouvoir dégager des bonis pour les restituer finalement au Collège. Aujourd'hui par cette demande de subsides de 2.000 € qui émanent du volet sport qui est déjà très démuné, on ne comprend pas très bien la mécanique qui est derrière tout cela et on s'interroge. Alors, de deux choses l'une. Soit on considère cette ASBL comme une entité sérieuse qui émane d'une structure importante et qui est subsidiée à concurrence de montant assez important. L'exercice financier doit être fait correctement et ce genre de subside qui est octroyé aujourd'hui à une structure, qu'évidemment nous trouvons louable, c'est une prévision qui doit être inscrite dans ses comptes et malheureusement, on constate encore que dans la gestion et dans les

provisions qui sont proposées, manquent certaines informations, en l'occurrence de 2.000 € aujourd'hui pour cet exemple-ci. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président. C'est toujours extrêmement enrichissant d'entendre certaines questions. Vous avez vu qu'on a quand même retiré 2 points, Monsieur Achaoui, pour lesquels vous avez voté. Justement ces 2 points que vous avez retirés concernaient des propositions d'un nouveau mode de fonctionnement qui éviterait que dorénavant ce genre de question ne soit posée, mais vous avez préféré évidemment les anciennes recettes et ça, je ne peux pas vous en vouloir parce qu'il y a des gens qui ont un problème par rapport à l'évolution, je vais y revenir Monsieur. Vous êtes concernés, vous avez posé une question et je vais répondre à vos questions posées. Les gens sont assez grands pour se défendre eux-mêmes, ils n'ont pas besoin d'un porte-parole.

Je disais donc que vous avez refusé qu'on passe vers une Régie qui permettrait d'avoir encore plus de moyens et c'est votre responsabilité et vous l'assumerez évidemment face aux citoyens molenbeekoïses. Moi, je veux simplement vous dire par rapport à cette question, 2.000 € effectivement dans le cadre du budget global de Molenbeek Sport, c'est une goutte d'eau dans la mer. Je rappelle que Molenbeek Sport, hormis le fait de gérer les infrastructures, la piscine, les sites ou bien les terrains de football, les salles omnisports, la salle Mohamed Ali, il y a de nombreuses activités qui sont proposées aux Molenbeekoïses. Ces activités-là sont financées par des appels à projets, sont financées par des dotations et nous avons un certain nombre d'activités qui sont pilotées par les travailleurs de Molenbeek Sport et ces activités nécessitent régulièrement l'acquisition de matériel. Alors, soit les personnes qui organisent des activités s'adressent au service sport et nous leur octroyons un petit subside pour les aider dans l'acquisition, quand il s'agit d'un club, du matériel, soit nous décidons, et c'est ce que nous faisons dans toute une série d'activités, d'acquérir le matériel qui reste la propriété de Molenbeek Sport et que différents clubs peuvent utiliser.

Ici, cette dotation vise évidemment à pouvoir soutenir les activités et acquérir du matériel qui reste la propriété de Molenbeek Sport qui je l'espère, deviendra une Régie et un Centre local sportif reconnu qui fera qu'on ait encore plus de moyens et qu'on évitera d'ouvrir des débats ici par rapport à des aides ponctuelles qui ont pu aider cette ASBL merci.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Je voudrais simplement rappeler à Monsieur l'Echevin qu'il y a une distinction à faire entre un subside et une structure Molenbeek Sport qui est une structure assez exceptionnelle dotée de moyens colossaux. Si en plus de cela, il faut rajouter des petits moyens, bien évidemment il met exergue que l'utilité de pouvoir financer le pôle sport Mohamed Ali, bien évidemment nous ne sommes pas contraires et tout ce qui se déroule dans cette structure est louable et il faut l'encourager. Ici, il s'agit du principe de gestion

Monsieur l'Echevin. Pour vous, c'est une goutte d'eau probablement, mais le principe doit y être. La gestion, c'est un exercice qui doit être anticipé. Or, évidemment, le problème avec vous, c'est que Molenbeek Sport, malgré cette dotation importante, cette structure importante, nous n'avons pas l'occasion de nous réunir très souvent pour pouvoir prévoir à temps un certain nombre de choses, et je peux comprendre, vous avez été assez chargé ces derniers jours et ces derniers mois, pour convoquer à temps cette structure, pour veiller à ce que l'exercice se fasse correctement.

Deuxième élément par rapport à la Régie que vous avez évoqué, on ne va pas rentrer dans le débat, nous ne sommes pas contraires par rapport à ce principe, mais nous sommes contraires à la précipitation de produire quelque chose qui n'est pas encore mûrement réfléchi et je pense que ce point que vous nous avez voulu aujourd'hui faire entériner, il n'est même pas embryonnaire et donc il mérite réflexion et c'est pour cette raison qu'on le reporte à juste titre. Merci Monsieur l'échevin.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Je n'ai pas très envie de polémiquer sur ce point, mais on n'a pas répondu à mes questions. Il n'y a rien dans le BOS et je ne veux pas du tout qu'on fasse encore une fois des distinctions entre le traitement des ASBL qui ont introduit une demande de subsides, auprès desquelles on le demande systématiquement pour budgétiser les besoins. Vous dites que c'est pour acheter du matériel, or nous ne savons pas quel type de matériel. Nous n'avons pas de budget, nous n'avons rien du tout et ce n'est pas parce que c'est Molenbeek Sport qu'on doit finalement passer outre les règlements de subsides que nous avons votés ici. Moi je propose, puisque ce point en tout cas ne mentionne pas de pièces justificatives, qu'on puisse le reporter au même titre que les deux points relatifs en tout cas au nouveau type de fonctionnement de cette ASBL et comme ça, on est plutôt correct et juste dans notre façon de traiter les demandes de subsides, parce que dire que ce n'est que de 2.000 €, dans ce cas-là, je ne vois pas pourquoi pour toutes les autres demandes de subside on a demandé à toutes les associations de nous fournir un dossier complet avec des pièces et je ne vois pas pourquoi Molenbeek Sport devrait en faire l'impasse. Moi je propose, bien sûr je ne m'oppose pas du tout à l'octroi de subsides, qu'on comprenne bien, mais je propose qu'on reporte ce point puisqu'il n'y a rien dans le BOS.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin.

M. l'Echevin El Khannouss :

Moi je propose qu'on vote ce point. Cet argent a déjà été octroyé après la décision du Collège. Je rappelle que Molenbeek Sport est une entité para communale et alors, c'est que nous avons de nombreux clubs, Madame Tahar, qui sont actifs dans ce bâtiment. Je reçois une demande de subvention pour faire un achat de matériel groupé qui va servir à l'ensemble des clubs, qui restent la propriété de la Commune, donc votre laïus, il est intéressant quand il s'agit d'une demande d'ASBL qui n'a rien à voir avec la Commune, mais ici, en l'occurrence, vous êtes Conseillère communale, donc si vous avez du temps à perdre, n'hésitez pas d'aller sur place et vous avez accès à tous les documents qui concernent la gestion de l'ASBL parce que ça reste une institution publique.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Ben, justement Monsieur l'échevin, je n'ai pas de temps à perdre et s'agissant de deniers publics, je ne fais pas de distinction. Vous avez dit au départ de votre intervention que vous avez déjà octroyé le subsidie. Dans ce cas-là, je ne vois pas pourquoi vous convoquez ce point-là au Conseil, si vous avez déjà pris votre décision, que vous l'avez déjà entériné, alors je ne vois pas pourquoi nous allons passer au vote puisque finalement, ça a déjà été octroyé. Donc, moi je propose un report. On peut donc proposer le vote de ce point et j'accepterai le vote de cette assemblée.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**24. Sports - Octroi d'un subsidie à l'asbl « Talented Youth Network ».
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw "Talented Youth Network".**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**25. Sport - Octroi d'un subsidie à l'asbl « leao de norte ».
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw « leao de norte ».**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Merci Monsieur le Président. J'ai vu que c'était une association qui était à La Louvière. Est-ce qu'il y a des open qui se passent sur Molenbeek parce que j'ai vu qu'il y avait un athlète qui était sélectionné et pour lequel on donnait le subsidie, mais est-ce qu'il y a d'autres choses qui sont établies à Molenbeek et en lien avec l'association qui se trouve à La Louvière. Merci.

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin.

M. l'Echevin El Khannouss :

Vous l'avez reçu dans la réponse qui vous a été envoyée par les services. C'est un Molenbeekois qui est sélectionné pour des rencontres internationales. Quand vous demandez les activités à Molenbeek, bien sûr qu'il y en a, mais ici, ça concerne une sélection au niveau de la fédération, un peu comme plusieurs grands athlètes que nous avons dans le domaine du jiu-jitsu qui sont régulièrement sélectionnés et que nous aidons aussi régulièrement.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**26. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Brussels Top Team.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Brussels Top Team.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Désolé, mais je voulais demander le Brussels Top Team, j'ai regardé quel était le type de sport qu'on y pratiquait et j'ai vu que c'était uniquement de la boxe. Est-ce que c'est l'activité principale ? Est-ce qu'il y a d'autres choses qui sont pratiquées par ce club ? Il y a donc 1.000 € qui sont destinés à un seul bénéficiaire ou à d'autres ? Merci.

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin.

M. l'Echevin El Khannouss :

C'est un club qui propose de nombreuses disciplines. C'est même un des piliers du complexe Mohamed Ali. C'est un club qui propose effectivement de la boxe, mais aussi des entraînements physiques dans différents types de disciplines, du street workout. Ils ont de nombreuses activités et c'est très impressionnant et c'est dans ce cadre-là que nous soutenons l'organisation d'événements comme vous avez pu le voir au point précédent, et ici, la participation d'un de leurs membres à un événement très important, je pense, Monsieur KABBAJ va escalader le Kilimandjaro.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

J'aurais voulu justement par rapport à ça, j'aurais bien voulu demander si ça avait une influence éventuellement sur une conférence ou une information que ce jeune pourrait donner dans les écoles secondaires concernant vraiment une performance physique qu'il pratique et pouvoir donner aux jeunes des idées d'exercices ou de performances à faire.

M. l'Echevin El Khannouss :

Avant que je devienne le futur ex-échevin, je veux bien prendre langue avec le responsable pour voir s'ils sont prêts à nous proposer une conférence dans nos écoles et je transmettrai le message à celui qui aura, je dirais, l'honneur de me remplacer.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

27. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl Bab El Hanout pour son projet ateliers photo-vidéo.

Jeugd - Bijzondere subsidie aan de vzw Bab El Hanout voor haar project photo-vidéo.

M. le Président :

Vous vous abstenez Madame Bastin ? Vous voulez justifier ?

Mme Bastin :

Non.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 35 votes positifs, 1 abstention.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 onthouding.*

28. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl MolenRom pour leur projet d'aide scolaire.

Jeugd - Bijzondere subsidie aan de vzw MolenRom voor haar project schoolhulp.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

29. Département Infrastructures et Développement urbain – Service Marchés Publics – Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » - Opérations 1.C1, 1.C2A, et 1.C3 - Marché de travaux relatif à la reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean en ateliers, logements et un espace extérieur, sis Quai de l'Industrie 75, 77 et 79 à Molenbeek-Saint-Jean - Rectificatif de l'avis de marché – CDC 18.025. (Complémentaire)

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling – Dienst Overheidsopdrachten - Duurzaam Wijkcontract «Zinneke» - Operaties 1.C1, 1.C2A, en 1.C3 - Opdracht voor werken betreffende de reconversie van een site gelegen te Sint-Jans-Molenbeek in ateliers, woningen en een buitenruimte, Nijverheidskaai 75, 77 en 79 te Sint-Jans-Molenbeek. Rectificatie van de aankondiging van de opdracht. - Bestek 18.025. (Aanvullend)

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 36 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 36 positieve stemmen.

30. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ait Jeddig, Conseiller communal ISLAM, relative au plan hiver. (Complémentaire)

Gemeenteleijk secretraiaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, Gemeenteraadslid ISLAM, betreffende het winterplan. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Une question, une question quand même importante et c'est pour ça que je vous interpelle, il y a le plan hiver qui a été déclenché jeudi dernier. Je vais dire que l'hiver est à nos portes. C'est une période fort difficile pour un grand nombre de la population de notre région et de notre commune. La problématique des personnes sans toit est fort préoccupante. On en observe un accroissement général. En plus de la population habituelle, on a un accroissement significatif du nombre de familles et de femmes isolées dans l'errance des personnes sans papiers. On vient d'en voir en face dans la difficulté avec un risque de les retrouver dans la rue.

Récemment deux femmes ont été retrouvées mortes dans les rues des communes de la région bruxelloise à cause du froid. Tout indique que les risques de retrouver d'autres personnes mortes des conséquences du froid sont importants. Il faut souligner que ce phénomène n'est malheureusement pas propre à notre agglomération.

Je pose les questions suivantes :

- Y a-t-il des dispositifs propres et des initiatives particulières prises par notre commune pour répondre à cette problématique de plus en plus visible sur notre territoire communal ?
- Quels sont les consignes données aux différents acteurs de terrain, aux acteurs associatifs, aux gardiens de la paix, à la police pour signaler et éventuellement porter secours à ces personnes ?

- Y a-t-il des collaborations avec le SAMU social ? Comment sont-elles organisées ?

Merci pour vos réponses.

M. le Président :

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Gilles Goris.

Mme l'Echevine Gilles Goris :

Je suis donc très honorée de pouvoir répondre à cette dernière interpellation de la mandature. Je vais donc répondre très longuement.

Je veux d'abord rendre hommage à toute l'équipe de l'Action sociale, qui n'est pas ici, mais qui a fait un superbe travail pendant ces années et qui entre autres, pour répondre à votre question, a permis de mettre en place un réseau de lieux où la population peut aller se réchauffer et prendre une boisson dans un endroit convivial. Jusqu'à présents, six partenaires ont marqué leur accord pour accueillir les personnes durant la journée et surtout en semaine. Il s'agit donc de la « Porte Verte », de « Belmundo », des « Uns et les Autres », de « Het Begin », de « Randstad », le « Centre de rencontres du Parc Marie-José ». Pour ce qui concerne le problème des week-ends, on a pris des contacts avec « la Chaîne de l'amitié » en vue d'ouvrir les portes et de pouvoir le week-end, aller s'y asseoir et y prendre une boisson chaude en cas de besoin. Nous avons aussi introduit des propositions budgétaires pour permettre que soient prises des mesures structurelles.

En matière de prise en charge des personnes fragilisées se trouvant sans abris même au-delà des moments où il fait plus froid, parce que c'est tout au long de l'année que ça existe, nous avons réuni depuis 2017 les acteurs de terrain en prise directe avec ce problème et on a constitué un réseau qui fonctionne, c'est-à-dire des constatateurs, la police, des gens de terrain, le service de l'accueil, le CPAS et ses services sociaux, la Croix-Rouge, des médecins, si les personnes en émettent le souhait. Alors, le réseau fonctionne de cette manière. Dès qu'un constatateur, c'est-à-dire quelqu'un qui constate que la personne qui vit dehors, voit la présence d'une personne fragilisée sans abris, il peut mettre le processus en route. On informe les services sociaux du CPAS en vue d'une visite sur place. On contacte l'équipe du CPAS la plus proche du quartier où se trouve la personne. La Croix-Rouge intervient et donne la nourriture et des soins basiques et si la situation de santé est préoccupante, il y a possibilité de provoquer la visite d'un médecin. Il faut savoir aussi que grâce au système « housing first », plus de 50 sans-abris ont été sortis durablement de la rue depuis quatre ans et que de manière concrète et pratique, Molenbeek accueille également tout le stock du SAMU social rue de Flessingue et tout ça pour des aides de plus au moins 1.200 places. Ce sont des choses concrètes, des lits, des couvertures, des matelas, etc., donc nous ne pouvons pas dire que Molenbeek n'a rien mis en place, n'a rien fait, mais essaye avec ses moyens de répondre à cette réelle problématique qui a l'air d'intéresser très peu de monde mais bon.

Voilà les réponses que j'ai pu vous offrir ce soir avec plaisir et ici se termine mon travail, après six ans.

M. le Président :

Merci Madame Gilles-Goris.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Voilà nos travaux se terminent comme vous venez de le dire. C'était ma dernière question de cette mandature et je vous remercie pour vos réponses et je constate que quand même, le fait d'avoir posé cette question vous a mis au travail. Vous avez dit qu'en 2017 vous avez introduit des propositions budgétaires et que depuis 2017, vous avez des collaborations avec le SAMU social. Je vous remercie pour vos réponses. Je souhaite que ce problème sera pris à bras-le-corps par la majorité suivante. Mon message était aussi adressé à cette future majorité pour résoudre ce problème, qui est de plus en plus difficile. La précarité dans nos populations, dans la région de Bruxelles, augmente. Mais oui écoutez je vous souhaite bon vent. Je ne suis pas là pour vous mettre des bâtons dans les roues, j'ai toujours été là pendant cette mandature pour donner des conseils, je suis là, c'est mon rôle. J'ai toujours été là pour poser des questions, pour faire des remarques dans le bon sens et j'ai toujours été constructif et donc je le suis et je souhaite aussi bon vent à la future majorité. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Cher Conseillers, il me revient de prendre la parole ce soir ou du moins d'être la première à prendre la parole ce soir puisque cette réunion est la dernière de la législature 2012-2018.

Durant ces six années nous avons tous travaillé, opposition comme majorité avec la conviction de servir les Molenbeekois pour le bien de nos habitants. Évidemment il y a eu des divergences, soit, les moyens devant être mis en avant pour arriver à cet objectif, mais l'engagement a toujours été réel.

Durant ces six ans, nous avons connu de très nombreux événements. Nous avons connu des débats, je dirais souvent constructif, parfois chahuté, de très très nombreuses interpellations, de très très très longues soirées jusqu'au petit matin, mais voilà, il y a eu notamment des événements, il y a eu des événements joyeux, même s'ils étaient parfois problématiques, mais il y a eu par exemple le foot grâce auquel les Conseillers communaux de Molenbeek vont pouvoir rester dans les annales. Nous avons, je l'ai dit sans doute, battu des records de durée avec des séances qui ont duré deux jours. Nous avons même organisé un Conseil communal en urgence à la Maison communale et cela n'était pas arrivé depuis des décennies.

Pour leur patience et leur travail, les Conseillers de la majorité comme de l'opposition méritent beaucoup de reconnaissance. La fonction de Conseiller communal, la fonction d'Echevin et même de Bourgmestre n'est pas simple et demande, je crois, vous en serez d'accord, beaucoup de dévouement, beaucoup de dévouement pour ceux qui l'assument. Il faut évidemment lire et analyser les documents, rédiger des questions, argumenter pour les interpellations, et à l'occasion de ce dernier conseil, j'ai également une pensée pour ceux qui nous ont quitté en cours de route, soient pour des raisons familiales, de santé ou simplement parce qu'ils ont déménagé dans une autre commune.

Durant ces six années, nous avons eu des échanges vifs où chacun a défendu sa position avec détermination. On se souviendra encore longtemps de certains échanges verbaux entre membres de la majorité et de l'opposition. Alors, je ne vais pas citer de nom

ce soir, car certains pourraient se reconnaître et seraient capables de recommencer. Évidemment je pense qu'ils le feront très probablement sous la prochaine législature.

Ce soir je retiens évidemment les moments positifs. Il y a eu quelques fous rires. Il y a eu des moments de convivialité, des débats constructifs qui ont permis d'aboutir à des motions qui ont été même votées à l'unanimité. Je voudrais également souligner que nous avons vécu un contexte tout à fait particulier puisqu'après les attentats, Molenbeek a été véritablement victime d'un bashing démesuré et malgré tous ces événements dramatiques, tous les Conseillers communaux ont eu à cœur de défendre l'image de notre commune. Ce n'était pas simple. Nous l'avons fait ensemble et avec dignité. Pour cela aussi, je vous remercie.

À toutes et à tous qui sont présents ce soir évidemment, je voudrais vous souhaiter le meilleur pour la suite, que vous restiez encore dans cette enceinte ou non. Le meilleur pour votre santé, votre famille et votre parcours futur.

Comme je le disais certains vont nous quitter, soit pour des raisons personnelles parce qu'ils ne se sont pas présentés aux élections ou parce que les résultats des élections ne leur ont pas donné une satisfaction, mais je ne vais pas citer de nom parce qu'on sait qu'il y a aussi, comme je l'ai souligné, des Conseillers communaux qui ne sont plus présents et puis, qui par la voie des suppléances, peuvent revenir et donc on se reverra, sauf pour ceux qui ont décidé de ne pas se représenter aux élections, mais sinon, on se verra peut-être prochainement.

Enfin, je voudrais terminer cette petite intervention en remerciant évidemment le Secrétaire communal, son secrétariat et je pense que vous avez, je n'oserais pas dire, que vous avez dû parfois vous arracher les cheveux avec nous, mais que ça n'a pas toujours été simple pour le personnel communal. Je pense aussi aux électriciens, aux policiers, aux traducteurs, aux huissiers et tout le personnel communal qui nous a accompagnés au cours de ces six dernières années. Je pense que vraiment, ils ont réalisé un travail très important.

Enfin je voudrais remercier le public, le public qui s'est fort assagi. Il n'y a pas de journalistes ce soir ou il n'y en a plus, mais je voudrais aussi remercier les journalistes qui par leur présence, souvent régulière et fidèle au Conseil communal, ont pu justement transmettre ces échanges vigoureux que nous avons eu et je peux l'affirmer, comme citoyenne de très longue date à Molenbeek, et j'espère le rester encore fort longtemps et aussi comme femme politique, je peux vous assurer que Molenbeek, c'est une commune où on ne s'ennuie jamais et je pense que ce sera encore le cas dans le futur. Merci à tous.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, merci à Madame la Bourgmestre pour ces mots. Même si on a eu des désaccords, j'ai l'impression qu'on allait presque dire la même chose ce soir, mais différemment.

Oui, nous venons de passer six ans ici et même si nous avons eu des hauts et des bas, je pense sincèrement que chacun a essayé de faire de son mieux pour représenter la

population. Finalement quelle que soit la fonction qu'il a occupé, quel que soit le rôle qu'il a joué dans ce Conseil communal, chacun a essayé du mieux possible de contenter la population.

Effectivement il y a pleine d'anecdotes dont on se souviendra certainement, mais comme dans beaucoup d'histoires, comme dans beaucoup de parties de vie, on retiendra toujours le meilleur. On retiendra toujours les bons moments et les moments particuliers. C'est vrai que je me souviens d'une soirée, je ne sais pas si je peux parler de soirée, on est sorti d'ici à six heures du matin et je pense qu'effectivement on a battu des records. Je n'ai pas eu le temps de comptabiliser le nombre d'heures que nous avons passées au total sur six ans, mais je vais faire cet exercice pour une prochaine fois, mais on a certainement battu le record. On a aussi dégusté de la soupe ensemble, presque chaque année pendant ces six années. Ce sont quand même des moments particuliers que je vais retenir.

Évidemment il y a eu des sagas incroyables. Les garderies scolaires, un moment mémorable mais aussi la saga du RWDM et la Bourgmestre l'a expliqué, je pense qu'aujourd'hui tous les Conseillers sont devenus des spécialistes du football. On a voté tous ensemble ici un certain nombre de motions et là, effectivement, j'y pensais également et je vais particulièrement pointer une motion hautement symbolique, mais combien importante où on a réussi à se retrouver et c'est notamment à l'occasion de la reconnaissance de la Palestine, j'ai trouvé que c'était un beau moment parce qu'on a tous ensemble contribué à améliorer un texte, à faire un texte et puis à le voter tous ensemble et puis on a été bien au-delà.

Ensuite, il y a eu la solidarité après les attentats. Madame la bourgmestre, je pense que c'était des moments difficiles, des moments difficiles également pour vous, mais voilà, donc il y a énormément de choses à dire et on aura chacun nos propres souvenirs.

Je tiens ce soir à remercier toute une série de personnes. Évidemment tous les Conseillers communaux, tous les services communaux qui préparent les dossiers, les réponses à nos nombreuses questions, qui préparent les budgets, remercier également le Secrétaire communal et son secrétariat qui ont été fort sollicités. Merci à la police, aux gardiens de la paix, aux huissiers, aux électriciens, aux traducteurs et évidemment au public de plus en plus nombreux. Je n'ai jamais connu à Molenbeek autant de, ça fait 18 ans que je suis Conseillé communal et je n'ai jamais vu autant de public. C'est quelque chose qu'il faut souligner. Je voudrais remercier les citoyens également parce qu'il y a des citoyens qui sont venus animer notre Conseil communal avec des interpellations, avec des questions, avec des suggestions. On a encore eu un bel exemple tout à l'heure. Merci également au Collège des Bourgmestres et Echevins parce que je pense que dans l'ensemble, vous avez été quand même quelques-uns, plusieurs à jouer le jeu de la démocratie et on a joué le jeu du contrôle démocratique des Conseillers de l'opposition. Un journaliste me disait il y a peu, et bien à Molenbeek-Saint-Jean, on a redécouvert un peu ce que c'est que le rôle du Conseil communal, le rôle du Conseiller communal et ça, c'est quand même quelque chose d'intéressant.

Je voudrais remercier les Conseillers communaux, tous les collègues, les collègues de la majorité qui même étend dans la majorité ont joué le rôle de Conseiller communal en tous les cas à certains moments et je suis très reconnaissant par rapport à ça.

Permettez-moi simplement d'adresser quelques salutations, quelques remerciements au groupe, que j'ai eu l'honneur de présider, à mon groupe socialiste, qui s'est retrouvé dans l'opposition après une longue présence dans la majorité. Ça été un long moment de remise en question, mais ça a aussi été pour nous un moment où on a retrouvé un sens à nos combats et une volonté en tout cas de défendre de manière plus précise, plus acharnée dans le bon sens, les préoccupations de la population de Molenbeek-Saint-Jean et je pense

que nous avons déployé, comme tous ici, beaucoup d'intensité, beaucoup d'énergie à l'image de l'amour que nous portons pour notre commune.

Il y a derrière moi des personnalités de qualité qui, après six ans d'opposition, feront j'en suis certain, d'excellents Echevins, d'excellents Conseillers communaux ou du CPAS, de police ou dans d'autres fonctions.

Alors, juste un petit mot pour ceux qui vont nous quitter, ceux qui vont quitter le Conseil communal, il y a, si je peux me le permettre, le doyen, il se sent directement concerné, Monsieur Magérus. J'ai fait une petite recherche. Monsieur Christian Magérus a 30 ans de présence ici au Conseil communal. Il est conseillé depuis la législature 88-94. Je te rassure, tu ne les fais pas ! Christian qui a été Echevin, Président du CPAS et qui a été un Conseiller communal également actif, mais qui même s'il n'est plus au Conseil communal demain, va continuer à être très présent et très actif.

Je salue également Olivia P'tito qui évidemment est partie vers d'autres fonctions, les fonctions importantes, mais je rappelle quand même qu'elle a été une excellente directrice de la Mission locale. Je pense que même son Echevin de tutelle l'a reconnu à maintes reprises, en ce qui concerne Olivia P'tito. Je tiens à saluer également Nader Rekik, même si, pour des raisons personnelles et familiales, il a dû s'absenter beaucoup, je pense que Nader fait partie de ces gens qui nous ont amené, c'est lui qui a porté le projet « une étoile un destin ». Voilà quelqu'un qui nous a apporté beaucoup de lumière et un vent de fraîcheur dans l'engagement politique.

Je voudrais également saluer Mohammadi Chahid qui est présent au Conseil communal comme moi depuis 18 ans, toujours présent, toujours fidèle, toujours aussi précieux qui a été député régional, Madame Khadija Hajjaji qui également a dû pour des raisons professionnelles et privées, un peu s'absenter, une femme quand on la connaît, de grande qualité également. Puis je m'en voudrais également de ne pas insister fortement sur une collègue qui va nous quitter et je le dis très franchement mon coup de cœur, Madame Farida Tahar, et si je peux, j'ai l'impression que ce n'est pas uniquement mon coup de cœur et si je peux me permettre voilà une femme qui va nous manquer énormément et je pense qui a très vite montré ses compétences, son sérieux, son analyse fine des dossiers et sa volonté de servir la population et je pense que pour la boutade, si Théo Francken se pose la question sur la valeur ajoutée, il aurait dû assister de temps en temps au conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean. Il aurait pu admirer le talent de Farida je pense reconnu dans les bancs de la majorité comme de l'opposition.

Je vais terminer par un hommage à un monsieur, un Monsieur qui n'est plus là. Ça va peut-être vous surprendre, c'est un Monsieur qui n'est pas de mon parti. Il n'est pas de mon parti et il est même tout à fait l'opposé de moi. Il est libéral, moi je suis socialiste. Il est notaire, moi je suis fils d'immigrés. Tout nous oppose finalement, mais je vais retenir deux choses de ce Monsieur, et ça m'aidera à conclure cette intervention. D'abord je voudrais quand même rendre hommage au respect qui était le sien, du rôle de Conseiller communal. Il avait, même si de temps en temps on l'emmerdait, ça l'emmerdait, d'ailleurs on lui a donné un fauteuil spécial à lui parce qu'il avait mal au dos et bien, c'est quelqu'un qui avait un profond respect sur ce qu'est le rôle d'un Conseiller communal. Je ne sais pas combien d'années, il avait de présence au Conseil communal, mais à mon avis, il était certainement là avant Christian. Je vous ai dit que je cite ce Monsieur pour deux raisons. D'abord, pour son respect et alors surtout et donc ensuite, il y a un an, alors qu'à titre personnel mon fils se battait contre le cancer, cet homme comme d'autres également que je remercie, mais cet homme m'a envoyé une lettre. Évidemment souvent dans ces moments-là, on reçoit des missives, des courriers, des messages et vous avez été nombreux et vraiment je vous remercie je parle de lui parce qu'il n'est pas là et c'est quelqu'un qui avec une lettre à la fois simple, d'une simplicité mais qui m'a profondément touché ma famille et moi et croyez moi

dans ce genre de moment, c'est dans ces moment-là qu'on a le plus besoin de ce genre de mots chaleureux, fraternels. Ce sont des moments que nous n'oublions pas et d'autant plus quand ça vient de là où vous ne vous y attendez pas. Tout ça simplement pour vous dire que pour conclure, sur le fait que finalement, qu'on soit de la majorité ou de l'opposition, qu'on soit de gauche ou de droite, nous sommes des politiques et comme celles et ceux que nous représentons, nous sommes des hommes et des femmes avec nos qualités, avec nos défauts, avec notre sensibilité car nous sommes tous des êtres humains et surtout des habitants de cette commune que nous aimons toutes et tous chacun et chacune à notre manière. Ne l'oublions pas, n'oublions jamais quel que soit le rôle que nous allons jouer demain et là-dessus, je voudrais vous souhaiter à toutes et tous, à vous mais également à vos familles, le plus grand bonheur possible. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Merci. Que dire ? D'abord, je voulais commencer par remercier le Secrétariat communal. Je l'ai fait en privé, mais remercier le Secrétariat communal d'abord parce que effectivement, de manière générale, ils ont montré une efficacité redoutable. Je pense à toutes les retranscriptions de PV qu'ils ont dû se taper de nos Conseils communaux, alors qu'on s'évade dans nos discours, dans nos envies d'intervenir et bien voilà, eux ils doivent retranscrire parfois mot-à-mot tout ce qu'on dit, mais je les remercie aussi parce qu'à titre personnel, ils ont toujours veillé à ce que les documents me soient transmis dans des formats, mais voilà ils se sont toujours intéressés au début, avant la prestation de serment pour savoir comment je fonctionnais, comment j'avais accès à l'information et depuis, j'ai toujours eu des informations comme je les avais demandées. Donc voilà je remercie vraiment beaucoup le Secrétariat communal. Je remercie évidemment toutes les personnes qui travaillent pour leur efficacité, pour la rapidité de leurs réponses lorsqu'on leur adresse des mails, lorsqu'on leur adresse des demandes, c'est vraiment impressionnant. Je voulais aussi remercier tout le personnel communal de manière générale qui fait que ce conseil puisse avoir lieu dans de bonnes conditions.

À titre personnel, je voulais aussi remercier les Echevins qui m'ont accompagnée, les Echevins de mon groupe plus spécifiquement puisque j'ai été en 2012 propulsée cheffe de groupe ne sachant pas trop ce que cela signifiait, étant fort intimidée au début d'avoir en face de moi des anciens Echevins, des Députés, donc de devoir intervenir dans des conditions qui étaient houleuses puisqu'évidemment les débuts des Conseils communaux n'étaient pas toujours aussi conviviaux qu'ils le sont aujourd'hui. Donc voilà, je remercie vraiment toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, leur conseil, leurs informations par rapport aux dossiers pour lesquels nous devons voter.

À titre personnel, je suis vraiment très fière du travail qui a été accompli par nos Echevins évidemment. Je suis vraiment, je pars vraiment avec la satisfaction de certaines choses qui ont pu se faire, qui ont pu changer, des modifications qui ont apporté un plus aux Molenbeekoïses et donc, je suis ravie d'avoir vécue cette expérience. Effectivement, j'aurai ici plein de chouettes souvenirs, mais aussi des souvenirs plus douloureux évidemment, je pense notamment aux attentats qui nous ont tous rassemblés dans la douleur et donc je remercie évidemment aussi tous les Conseillers communaux actuels et ceux qui nous ont quitté parce que leurs interventions ont toujours été quelques choses d'enrichissant et apporte beaucoup à la réflexion parfois au fait de modifier son avis sur telle ou telle question. Donc, je trouve que les débats ont toujours été très chouettes, très riches et donc voilà, je ne

vais pas m'étendre davantage puisque je pense que tout le monde a hâte de terminer. Je souhaite à tout le monde d'abord une bonne continuation pour ceux qui continuent et à ceux qui ne continuent pas plein de belles choses sur le plan privé et sur le plan professionnel. Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je veux aussi à mon tour remercier tout le personnel, on a eu des débats très longs, mais le personnel aussi a su patienter pendant des heures. Je voudrais remercier le public qui était présent aussi. Je voudrais remercier tout le monde d'avoir prêté attention, même si bien sûr, pour moi-même, s'il y a eu l'isolement, la censure dans le journal communal, malheureusement c'est triste parce qu'on parle de démocratie et pourtant on a été démocratiquement élu. C'est un nouveau parti que je représente, c'est vrai qu'on n'avait pas d'expérience politique auparavant et donc on s'est affiné, je me suis affiné pendant toute cette mandature, j'ai fait mon travail de Conseiller, mon travail de porter la voix de tous ceux qui m'ont permis d'être présents ici à vos côtés pendant ces six années. Moi, c'est ce qui me tient le plus à cœur. Je ne suis pas là pour une place. Je ne suis pas là pour faire un métier, pour en faire un métier de Conseiller communal. Ce sont les personnes, les citoyens qui décident. Bien sûr, il y a le jeu politique, le discours politique, les campagnes électorales, les moyens mis à la disposition. Nous sommes un petit parti, un nouveau parti qui peut être n'a pas autant de moyens que les grands et bien sûr, je ne les en veux pas, c'est le jeu politique.

Deux partis vont bien sur représenter la majorité dans la législature future. Je l'ai dit auparavant, je leur souhaite bonne chance. Je ne suis pas là pour critiquer, mais simplement je leur demanderai de tenir compte de cette population qu'ils ont côtoyée, qu'ils connaissent assez bien, de tenir compte de tous ces problèmes et d'essayer de les représenter au maximum. Les moyens sont là, ils sont présents. Les recettes sont là et s'il n'y a pas les moyens, il y a des autorités supérieures qui peuvent aider qui peuvent participer et donc il faut absolument que vous, que ceux qui ont été élus qui vont représenter, les futurs Echevins, le futur Collège tiennent compte de tout ça. Ça c'est une chose importante que j'avais à dire.

Je n'ai aucun regret. J'ai fait mon possible. J'ai été patient, malgré que parfois certains regards ou certaines personnes passent à côté sans parfois dire bonjour, ni au revoir, ben ce n'est pas grave, c'est la surprise. On vous a surpris de notre présence. Je vous ai surpris de ma présence dans ce Conseil communal, mais vous, vous avez eu l'occasion d'entendre un autre langage, un langage vrai qui n'est pas faux qui vient de l'espace. Oui, on est dans l'espace, l'espace du citoyen, que peut-être vous avez abandonné pour certains. Moi je viens de la rue, je viens des bas quartiers et je viens du quartier historique. Alors, il y a des grandes problématiques dans ces quartiers historiques. C'est le problème bien sûr de la précarité et puis le problème surtout et j'y tiens, le problème du chômage des jeunes, ce problème de l'enseignement qui est, je le soulignerai et même je le surlignerai, qui est malheureusement de pas assez bonne qualité et donc essayer pour la majorité suivante de travailler ce secteur-là, le secteur de l'enseignement, de faire de nos jeunes qui sont une richesse, d'en faire des exemples.

Voilà je sais que mon temps de parole est compté, contrairement à d'autres.

M. le Président :

Mais non, je pensais que vous aviez terminé.

M. Ait Jeddig :

Vous êtes dans ma tête pour savoir si j'ai terminé. Monsieur non, Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir respecté strictement le temps qui m'a toujours été imparti et de toujours avoir débordé pour certains autres. La politique, je ne l'abandonne pas. On sera toujours là et bon vent à tous les nouveaux Conseillers communaux. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Chers collègues, ce n'est vraiment pas sans émotion que je vous dis au revoir à toutes et tous. Je souhaiterais aussi déjà ce soir dire bonne chance et excellente continuation à tous les membres et composants de la nouvelle majorité. Je vous souhaite à toutes et tous surtout un très bon travail de proximité et, dans cette enceinte, des débats en toute sérénité qui collent au terrain communal. C'est ça et surtout ça que les Molenbeekois attendent. Bon vent à toutes et tous. Nous aurons encore bien des occasions pour nous rencontrer. Vous êtes d'ailleurs toutes et tous toujours les bienvenus dans un quartier molenbeekois que j'aime beaucoup, dans un quartier que j'adore, vous le savez tous, j'ai nommé le quartier Osseghem « queue de vaches ». Bonne soirée. À bientôt.

M. le Président :

Merci monsieur Magérus.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Voilà six ans sont passés. Quand on a commencé, je me suis dit, mais qu'est-ce qu'on va faire pendant six ans ? Par où commencer, quoi changer ? Molenbeek avait tellement de défis. Il y avait les écoles, il y avait les crèches, il y avait la population qui est une population précaire, il y avait des problèmes au niveau de la police, il y avait tellement de choses et bien ces six ans, on ne les a pas vu passer. On ne les a pas vu passer malgré qu'entre collègues, je vais dire, on se tapait même dessus, on s'est même insulté quelquefois et donc, je pense qu'à nous tous, on a quand même réussi à porter certains changements, certaines améliorations. Évidemment, on ne vit pas un monde parfait, le monde change, la vie à Molenbeek, comme on l'a dit, n'était pas facile, on a eu les attentats, on a eu les problèmes de football. Sur six ans, on a vu beaucoup de choses et on a fait beaucoup de choses. On a eu aussi des records, des records entre autres sur le temps presté au Conseil communal. Des records d'amendements, des records d'interpellations, des records mêmes en termes de représentation des partis, on a quasiment tous les partis qui sont représentés ici à Molenbeek. On a quand même réussi à s'entendre, à faire passer des choses qui sont très importantes. Notre temps n'a pas été perdu. Sur les six ans, au final, on a fait quelque chose et chacun a apporté sa pierre à l'édifice, peu ou prou. La même chose avec les Conseillers, la même chose avec les Echevins. Les Echevins, je les remercie. Ils ont fait énormément de choses. Je remercie, on a oublié notre Président du Conseil

communal, merci Michel, ce n'était pas une tâche facile. Je remercie Madame la Bourgmestre qui évidemment, ce n'était pas facile pour elle aussi. Je pense qu'on a remercié tout le monde et on peut remercier aussi les coulisses, ceux qui ont préparé ce Conseil communal pendant six ans, ce n'était pas facile non plus.

En même temps, je voudrais partager une partie de ce que Khadija a dit, c'est que c'est vrai que quand on est propulsé chef de groupe, surtout de mon côté à mi-mandat, on ne sait pas comment faire, c'est la première fois, on essaye de bien arrondir les angles, écouter ce que son groupe dit aussi, ce n'est pas toujours facile, mais on y est arrivé. On est là, on est en entier et je pense ici au Conseil communal que vraiment la démocratie a fonctionné parce qu'on a chacun représenté une partie de Molenbeek, tant dans sa couleur, dans ses sentiments, dans sa perception. La démocratie, la démocratie est quelque chose de très fragile. On doit faire attention. Ça peut très vite basculer. On est dans des moments où on a beaucoup de fake news. On doit faire attention et au final je peux être fier de cette démocratie puisque, sans oublier, vous le savez bien aussi des origines grecques, j'espère que cette démocratie va continuer à durer et perdurer le plus longtemps possible. Encore une fois, merci à tous et à toutes.

M. le Président :

Merci Monsieur Papadiz.

Je donne la parole à Monsieur Kitantou.

M. Kitantou :

Tout d'abord, c'est assez particulier pour moi, puisque je suis quelque part un éphémère chef de groupe vu que mon passage aura été assez court ici, mais il aura été très instructif, en tout cas à titre personnel, et puis très intéressant parce que je pense qu'on doit avoir le Conseil communal le plus unique en Belgique, je pense, vu l'évolution croissante de l'audience dans ce Conseil communal. Je pense qu'il a été extrêmement intéressant et extrêmement attractif pour beaucoup de molenbeekoïses. Il y a eu énormément de débats qui ont défrayé la chronique et je pense que les journalistes qui sont venus assez régulièrement ici ne se sont jamais ennuyés. Évidemment, il y a eu quelques protagonistes assez réguliers, je vais dire ça comme ça, des différentes confrontations ici et voilà donc quelque part, c'est aussi la preuve que la démocratie vit à Molenbeek, que les enjeux qui touchent notre commune nous concernent tous, nous touchent tous dans ce que nous sommes, dans ce que nous défendons et dans ce que nous vivons au jour le jour et je pense qu'on doit vraiment en être fiers. Je pense qu'on doit vraiment être fiers de notre commune, même si c'est vrai que pendant ces six dernières années, ça n'a clairement pas été facile pour Molenbeek. On a vécu les événements qui ont été d'une gravité, certes notre commune a été injustement traînée dans la boue, injustement salie, et je pense que l'union qui est sortie de ces moments, de ces événements prouvent vraiment qu'au-delà des divergences politiques, nous avons véritablement un souci de l'image de notre commune et que chacun dans les différents partis ou dans les différents positionnements que nous portons, on avait un réel projet pour notre commune et ça je pense qu'effectivement, on doit être chacun suffisamment fiers de ça.

En tant que chef de groupe de mon groupe CDH je suis évidemment pleinement heureux d'avoir pu travailler avec les collègues du CDH que ce soit évidemment le chef de file Ahmed El Khannouss, que ce soit Ann Gilles-Goris que ce soit Fatima El Harim ou Hassan Ouassari qui, chacun de leurs manières, ont porté le projet, et je garde le meilleur pour la fin, pour une raison bien précise, parce que je pense que dans les réalisations que nous nous avons faites, en tout cas dans ce que nous avons véritablement essayé de mettre au pas dans cette commune, les principes de bonne gestion et de rigueur, c'est en tout cas

ce que l'on a vraiment essayé de mettre en place pendant six ans et je pense que c'est une méthode de travail et de manière de faire qui sont pleinement incarnées par notre échevin des Finances qui y est pour beaucoup, et je salue son travail, et la nouvelle majorité qui va se mettre en place se rendra compte qu'elle aura les moyens de pouvoir mettre en place des nouvelles politiques et donc voilà, quelque part, je pense que son travail est très clairement à saluer.

Je continuerai aussi mon intervention en saluant les nombreux projets qui ont été soutenus par nos Echevins. Je pense notamment à un projet qui est devenu extrêmement symbolique et qui est celui de Molengeek et de l'aveu même des fondateurs du projet, ils disent que les premières personnes auprès de qui ils ont trouvé du soutien, c'est notre Echevin, Monsieur El Khannouss, et je pense qu'effectivement, ça a aussi été un peu notre marque de fabrique. Nous avons voulu être un maximum proches des gens et Ann Gilles-Goris incarne aussi très bien, dans la manière d'avoir mené ses politiques à travers le conseil des aînés, à travers toutes les actions qu'elle a menées. Je pense qu'on peut aussi le reconnaître.

Évidemment aussi que ce soit Fatima ou Hassan, là où ils étaient, ils ont vraiment tout fait pour faire du très bon boulot.

Je remercie aussi notre Président du CPAS, Roland Vandenhove, pour qui la législation n'aura pas toujours été facile mais qui a toujours tenu la baraque, quoi qu'il arrive et qui n'a pas eu facile au niveau de la santé.

Je terminerai évidemment avec un petit mot pour mes autres collègues que ce soit de la majorité ou de l'opposition, évidemment comme je suis arrivé en cours, il m'a fallu un peu de temps pour m'adapter. J'ai pu découvrir comment les choses évoluaient. Nous avons eu de très très bons débats et c'est quelque chose que j'ai extrêmement apprécié et aussi quelque part j'ai eu un très beau baptême du feu vu que je pense que le jour où je suis arrivé, j'ai eu le plus long conseil communal de l'histoire de la commune, en tout cas merci pour ça. Ce soir-là, j'avoue que j'ai failli démissionner. Donc je terminerai sur ça en vous disant merci pour ces beaux moments parce que nous garderons évidemment, je garderais évidemment les bons moments et pour ceux qui reprendront les rênes de la commune, j'espère qu'ils le feront avec sagesse, toujours en ayant le souci des Molenbeekois et évidemment je félicite les vainqueurs des élections puisque ce sont les électeurs qui ont choisi donc félicitations au Parti Socialiste. Il paraît que vous revenez en mieux, on attendra de voir ça et en tout cas du côté de l'opposition, même si je n'y serais pas personnellement je sais que nous aurons une opposition ferme mais constructive comme cela a déjà été dit par notre chef de file.

M. le Président :

Merci Monsieur Kitantu.

Si je peux demander aux autres intervenants d'essayer de restreindre parce que si on continue comme ça, on va battre un nouveau record.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Pour ma part, il y a la même réflexion. Effectivement les six années ont filé. C'est vraiment extraordinaire. Marqué par des moments très très importants dans la vie de beaucoup de gens. Je vais commencer par citer des moments très importants dans ma vie à moi, c'est ma grand-mère à moi qui est partie pendant ces six années, ensuite il y a eu mon

père qui est parti. Ce sont quand même des moments très importants et je pense qu'à la fin d'une législature, on a parlé beaucoup de politiques, c'est vrai, mais autour de nous, il y a des gens qui sont partis et qui ne reviendront plus jamais.

Ensuite il y a eu les attentats. C'était un moment terrible. Les gens le sentent encore aujourd'hui. Il y a encore des blessés aujourd'hui. Ce que je peux dire de ces attentats, c'est qu'effectivement certains l'ont peut-être dit ici, c'est que les Molenbeekois s'en sont sortis plus fort. Ça fait presque 40 ans que je suis à Molenbeek je suis arrivé de la Flandre, j'avais 12 ans, j'ai eu 52 ans et c'est vrai qu'en 40 ans, beaucoup de choses ont changé, entre autres le pont qui reliait Rogier à la basilique, pardon le viaduc que je n'oublierai jamais. Les relations humaines ont aussi évolué.

Ce que moi je retiendrai en tant que Conseiller communal, c'est cette satisfaction personnelle que les gens venaient nous voir et même parfois nous interpeller, parfois des choses très simples à nos yeux, en tant que Conseiller communal, mais parfois très compliquées aux yeux des citoyens. C'est franchement ça qui me manquera, c'est de pouvoir faire des choses, évidemment je le ferai toujours de manière indépendante, mais en tant que Conseiller communal, les gens vous voient ayant la baguette magique et nous ne l'avons pas cette baguette magique, mais on vous voit comme étant le représentant de ce quartier-là. Je continuerai à le faire à titre de citoyen engagé bien entendu, et puis je retiendrai les longues nuits mais je retiendrai plus particulièrement les soirées ou plutôt les repas de rupture du jeûne durant le ramadan qui étaient très sympas et que tous les partis politiques ont partagé. Ce sont des moments que je retiendrai.

Pour terminer j'aimerais bien entendu remercier les fonctionnaires de la commune. Que ce soit le Secrétariat de la commune où les fonctionnaires, le personnel, tous ceux qui ont œuvré pour cette commune pendant ces six années. Il y a des gens qui sont dans les coulisses et d'autres qui sont plus visibles. Bien entendu, les relais, des journalistes sont importants. Je pense qu'ils font un travail extraordinaire d'information. Je voudrais remercier le public, les Molenbeekois d'une manière générale.

Je terminerai par ceci, c'est qu'effectivement il faut remercier les Molenbeekois et surtout dire que Molenbeek est une commune comme une autre et n'est pas plus belle ou plus dangereuse. C'est une commune comme une autre où il fait bon vivre. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Merci Monsieur le Président de bien vouloir me donner la parole. Monsieur Rahali vient de parler de ses 52 ans, mais vous êtes un petit jeunet, Monsieur Rahali. Ça me faisait grand plaisir d'être la plus âgée parmi vous. C'était super chouette. Je me sentais rajeunir grâce à vous.

Ce que je voulais dire, c'est d'abord remercier le Président parce que je pense que c'est une fonction extrêmement difficile et qu'il a fait ça de manière peut-être qui ont déplu à certains, mais c'était rigoureux. Je pense qu'il faut de la rigueur, qu'elle n'est pas toujours facile à accepter, mais il en faut. Je crois que si nous avons eu des débats sereins et quand même, malgré de longues heures, dans des délais relativement raisonnables pour certains, c'est grâce à lui, c'est grâce à la police qu'il a réussi à faire, même s'il n'avait pas l'uniforme

mais je pense qu'il avait toute la rigueur qui fallait pour que ces conseils se passent d'une manière démocratique.

Nous avons eu bien sûr des moments difficiles. Je ne vais pas redire non plus tous les remerciements à tout le monde, on les a suffisamment dits, mais je voudrais aussi parler du CPAS. C'est vrai que le Président et moi-même, nous sommes venus avec des chiffres c'était surtout à ce moment-là que le CPAS était cité. On vous a bien sûr beaucoup parlé de notre budget avec toujours un petit peu de regrets, parce que le CPAS est vraiment l'institution qui est la plus proche des difficultés de la population et elles sont nombreuses, on le sait bien. À travers le budget qui était surveillé par l'Echevin des Finances, surveillé avec un grand S, bien sûr, je crois qu'il essayait malgré tout de mettre en place toute une série de choses. Nous aurions bien aimé pouvoir inaugurer, dynamiser, faire des actions tout à fait en lien et répondant aux besoins très concrets de la population molenbeekoise, mais j'espère que dans la majorité suivante, nous pourrons un petit peu développer tous les projets que nous avons dû momentanément mettre en berne.

Je remercie beaucoup Monsieur Ikazban pour la manière dont il a parlé de maître Vermeulen, Monsieur Vermeulen. Il a toujours été sage et je crois que là, l'opposition a reconnu la sagesse, et je trouve ça vraiment très bien. C'est vrai qu'à certains moments où il y avait des tensions entre nos deux groupes, il a toujours réussi à apaiser les choses et à parler de manière tout à fait calme en remettant un peu les pendules à l'heure. Mais il faut que pour que des groupes fonctionnent bien, il faut certains antagonismes et là, je pense que nous en avons eu. On a peut-être dynamisé nos soirées, mais ça nous a servi aussi à mieux nous connaître. A travers des questions que vous avez posées ou des sujets que vous avez évoqués, même si vous êtes dans l'opposition, quelle que soit l'opposition d'ailleurs, j'ai retrouvé des questions que je me posais moi-même et là, je trouve que c'est vraiment très intéressant parce que cela veut dire que quel que soit le côté politique où l'on est, on réfléchit aux mêmes problématiques et on essaye de trouver des solutions avec nos sensibilités qui sont différentes. On se rend bien compte qu'on est aussi porteur des voix d'une partie de la population, chacun, et que l'essentiel, c'est d'essayer de répondre à ces demandes de notre population.

Nous allons probablement, personne n'a une boule de cristal, faire partie de la même majorité. Je suppose que nous ne serons plus l'un en face de l'autre, mais si nous sommes tous ici, je crois qu'on va s'asseoir sur les genoux les uns des autres et donc il faudra bien malgré tout que l'on soit en face. Moi ça me fait beaucoup plaisir d'avoir en face de moi des personnes qui sont à l'écoute, qui réagissent, qui sourient quelques soient les problèmes que l'on développe, mais je trouve que c'est très intéressant et très sympathique et je suis particulièrement heureuse d'avoir réussi à établir des liens avec des gens que je ne connaissais pas, que j'ai découvert et où j'ai découvert aussi toutes leurs qualités humaines et leurs qualités et leurs compétences, ce qui est important, et donc je remercie tous les participants de l'opposition et de la majorité, aussi de la manière dont vous avez travaillé. Je trouve que ça été extrêmement enrichissant.

Il y a souvent eu de l'émotion, ce qui nous rattache quand même au côté humain que nous avons en tant que Conseillers. Nous ne sommes pas uniquement des documents et des réflexions, mais nous avons aussi des émotions et je pense que nous avons pu à certains moments les exprimer.

Je n'ai plus grand-chose à dire, sauf que je vous remercie tous d'avoir été là. Je vous souhaite à toutes et à tous de poursuivre votre chemin chacun de votre côté avec beaucoup de succès et beaucoup de plaisir. Je pense que c'est la chose la plus importante que l'on puisse se souhaiter. Bon avenir à vous tous mes collègues de la majorité et mes collègues de l'opposition !

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le Président. Je ne vais pas être très long, mais à mon tour je voudrais remercier l'ensemble de mes camarades, parce qu'aujourd'hui nous sommes tous des camarades au sein de cette enceinte et je voudrais tout particulièrement féliciter, remercier bien évidemment certains membres du Collège, d'abord l'ensemble du Collège parce que c'est un travail qui n'est pas facile, la Bourgmestre, le Président évidemment qui est, Madame Bastin l'a rappelé, c'est une tâche qui est loin d'être facile, complexe et je pense que le bilan est très positif en ce qui le concerne.

Madame la Bourgmestre, félicitations pour cette gestion malgré les difficultés, malgré les tensions qui ont été intenses et je pense qu'il faut aussi reconnaître les qualités à tout un chacun.

Alors, mention toute particulière à mon ami Ahmed El Khannouss, parce que ça reste un ami malgré tout. Je voudrais à juste titre le remercier, je dirais pour sa ténacité, ses réponses en forme de questions. Ça m'a toujours interpellé, mais néanmoins, je pense qu'il a été constructif dans la volonté de vouloir toujours mener des choses de manière positive. Cela n'a pas toujours été facile, mais en tout cas, il a rempli cette fonction avec beaucoup de sérieux et beaucoup de volonté et je pense qu'il faut aussi lui reconnaître cette qualité-là. On le regrettera certainement au niveau du Collège, mais il sera dans le banc de l'opposition et il fera exactement le travail qu'on a fait aujourd'hui, à savoir interpellé, suivre les dossiers, veiller à ce que les demandes de formulaires soient bien remplies et je pense qu'il fera ça avec merveille.

Une autre personne que je voudrais également remercier et saluer, c'est notre Echevin des Finances. C'est une matière que je connais très bien et je peux vous dire que c'est une matière très complexe, alors de l'extérieur, ça paraît facile parce qu'on a l'impression que c'est un rôle facile, mais je peux vous dire qu'au sein d'un Collège, c'est le rôle le plus complexe puisqu'il doit être le garant de toutes les autres compétences et veiller à ce que tout s'articule correctement et je pense qu'à chaque fois qu'on l'a interpellé, parfois évidemment il avait cette sagesse de dire que je reviendrai avec une réponse, il a toujours été à la hauteur des réponses qui ont été formulées. Évidemment ce que Madame Bastin a mis en évidence par rapport à certaines mises à disposition de moyens, mais ça, ça ne dépend pas que de l'Echevin des Finances, c'est toute une politique générale et moi, à titre personnel, je voulais le remercier chaleureusement pour tout le travail qu'il a réalisé et on le regrettera parce que ce sont des expertises malheureusement qui ne courent pas les rues.

Alors, un dernier mot pour notre chef de file Jamal Ikazban, je pense qu'il a fait un travail de titan, ce n'est pas un travail d'un jour, c'est un travail de six ans et je pense que si aujourd'hui tous les Conseillers de l'opposition sont présents, c'est parce qu'encore une fois, il a su garder autour de cette table l'ensemble des camarades avec un rôle destiné à tout un chacun et je pense qu'il a fait ça parfois avec beaucoup trop de volonté, certainement, mais à juste titre, mais il a su chaque fois garder l'église au milieu du village et je tenais personnellement le remercier. Je ne pense plus qu'il sera chef de file la fois d'après et je pense que la personne qui sera là aura une tâche qui ne sera pas facile et il devra être à la hauteur pour tout ce travail qui a été fait. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président. Je ne vais pas abuser de votre temps, mais on a oublié certaines personnes. On a oublié les collaborateurs du Cabinet de Madame la Bourgmestre qui m'ont personnellement, et je suppose que vous aussi, souvent aidée dans mon travail. On a oublié le personnel qui installe les salles. On a oublié les Messieurs qui s'occupent de la sonorisation. On a oublié les traducteurs. Je voudrais aussi moi remercier ceux qui apportent le courrier par tous les temps, les policiers qui s'occupent de notre sécurité, les concierges, le personnel d'entretien et je voulais vous dire que j'ai apprécié ce travail et le sentiment d'être utile. Je suis heureuse de remplir, mais je voudrais vous dire malgré votre sarcasme, que je suis triste de voir ceux qui nous quittent et que comme d'autres, j'ai apprécié la richesse de tout ce que vous avez dit. L'important, c'est la richesse de votre réflexion qui nous a nourris et qui a été importante, mais ça tout le monde l'a dit et on va essayer d'écrire une nouvelle page en vous représentant, ceux qui ne seront plus là, le mieux possible. Je vous remercie pour tous vos efforts parce que je pense que la population ne s'imagine pas ce que ça demande comme abnégation pour beaucoup de personnes. Merci.

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. D Block :

D'abord, je voudrais remercier le fait que je reçois toujours la rallonge, merci beaucoup, pour le GSM, vous savez à quel point c'est important pendant un Conseil de rester connecté encore un tout petit peu parce que la deuxième personne que je veux remercier c'est la personne qui gère le wifi, sinon il faut être avec un paquet énorme à la table et ça permet de travailler.

On a battu des records mais quelque chose me dit qu'on en battra encore. Je dis juste que je pense qu'un conseil ne peut pas fonctionner sans la population parce qu'on les représente, ça, c'est une chose et deux, je pense que les meilleurs moments que j'ai vécus ici et je pense que les meilleures décisions étaient prises parce que la population a participé au débat ici, a amené des points, à parfois ne pas lâcher des points, le fait que finalement, on a le RWDM, franchement, c'est parce que des gens n'ont pas lâché. Si maintenant on a un parc à la chaussée Ninove, qui à mon avis a une meilleure situation, car on sait, parce que les gens se sont battus et donc, je pense que c'est vraiment important que les conseillers, nous tous, soient des citoyens et si la participation des citoyens dans la salle, au Conseil était meilleur que la fois passée, je pense que c'était une évolution qui va encore plus s'approfondir et je pense que le Conseil va se porter mieux. J'en suis convaincu.

Je pense qu'il y a aussi, je sais que quelqu'un l'a dit, qu'on a besoin des contradictions et je pense que le débat s'en porte mieux. J'aime bien les moments où tout le monde se sent uni, mais ce n'est jamais encore mieux que quand il y a un bon débat de fond et que les positions s'éclaircissent et qu'après il y a un vote. Je trouve que dans le futur, on peut encore mieux faire. Il y a certains dossiers qui sont parfois très techniques et qui

influencent et influenceront beaucoup le futur des Molenbeekois et je trouve qu'on doit peut-être encore prendre plus de temps, je n'ose pas le dire, mais encore plus de temps sur certains dossiers qui sont importants et qui influencent la commune au niveau des quartiers, des rénovations, d'investissements, de comment la commune aura, comment le futur de la commune sera vraiment dessiné.

Je suis conscient que pour cela le Conseil doit bien fonctionner et on s'est frotté quelquefois Michel, mais je sais que ce n'est pas facile et donc je respecte le rôle qu'un Président du Conseil doit avoir et je pense qu'il deviendra encore plus important dans le futur où le Conseil garantit que la démocratie puisse s'exprimer le plus possible et le plus amplement possible, je pense qu'un Président de conseil deviendra encore plus important dans le futur. Tu as joué un rôle pionnier ici et j'espère que les futurs vont encore apprendre tout cela.

J'ai apprécié, j'ai vraiment bien senti où le Conseil était à l'auteur de la diversité de la population. Je trouve que c'est là où l'humanité on se retrouve et on peut être un exemple pas seulement à Bruxelles, mais pour la Belgique toute entière. Je dis toujours que Molenbeek joue un rôle pionnier. On a innové, même au niveau de certaines réglementations et je pense qu'on va devoir continuer à innover, je pense que certains problèmes, défis auxquels on va devoir trouver au moins une partie des solutions ici à Molenbeek. Ça me motive à fond pour reprendre encore un mandat, et plus seul comme vous le savez. Merci beaucoup en tout cas et on se reverra.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président. Je n'ai pas préparé de discours, je n'avais pas l'intention d'intervenir mais bon, je vois que finalement c'est un peu difficile de ne pas le faire. C'est vrai que pour ma part, il s'agit de mon dernier Conseil communal. C'est vrai que j'ai un petit sentiment de nostalgie, mais également une impression, un sentiment d'un devoir accompli puisqu'il y a six ans, j'arrivais comme Conseillère communale novice et très attentive à l'exercice de la démocratie locale et de me dire qu'on a une chance inouïe d'être dans un pays où on peut vraiment dire ce qu'on pense et on peut vraiment porter des projets et représenter une population qui nous a choisis, qui nous a élus. J'ai vu cette mission comme un devoir et non pas comme un confort et j'ai essayé modestement d'apprendre, d'écouter et d'observer et quelles que soient les personnes ici, quelles que soient les partis politiques, quelles que soient les divergences, les positions partisans, je trouve que nous avons eu des débats très très riches, très profonds pas toujours en accord, pas toujours dans la meilleure forme, mais le résultat était là.

Je voulais vraiment sincèrement vous remercier chacun, chacune sans exception. Je vais commencer par Monsieur le Président qui a effectivement bien géré la présidence de ce Conseil, qui n'était pas du tout évident, vous l'avez vraiment bien assuré.

Madame la Bourgmestre, nous ne sommes pas du tout du même parti politique, mais je voulais aussi vous remercier parce que je sais que ça n'a pas du tout été évident cette mandature, avec ce contexte que nous avons connu, ces tristes événements et vous l'avez quand même très bien géré, tant au niveau médiatique qu'au niveau local. Merci pour ce travail accompli. Merci à tous les Echevins et les Echevines sans exception. Je sais que certains d'entre vous malheureusement, vous n'êtes pas élus, mais ça ne change rien au

travail que vous avez accompli. Vous êtes toujours présents dans les réponses que vous nous avez apportées, même si on ne se comprenait pas toujours, l'exercice a été accompli jusqu'au bout, merci à toutes et tous et pour ceux qui continuent, que ce soit la majorité ou l'opposition, j'ai envie de dire, s'il vous plaît, faites-le, parce que moi je serai plus là avec vous, mais je serai attentive de l'extérieur, faites-le dans l'intérêt général de la population parce que c'est encore une fois un devoir de vous confier des responsabilités importantes.

Je ne vais pas être très longue. Merci à notre chef de groupe, à mon chef de groupe Jamal, puisque c'est auprès de toi que j'ai beaucoup appris. Je n'étais pas toujours forcément d'accord avec tout, mais tu as appris à me connaître, tu as appris à connaître mon franc-parler et je voulais te remercier d'avoir été un mentor au niveau de la politique locale. Merci à tous mes camarades, merci à tout le monde. Je ne vais pas vous citer tous parce que ça prend du temps et puis bien sûr je n'oublie pas toutes les personnes que ce soit de près ou de loin, que ce soient les fonctionnaires, que ce soient les personnes qui s'occupent de la technique, que ce soient les traducteurs, vraiment j'ai envie de dire que c'est une espèce de famille, on a besoin de tous les éléments et ce sont les mêmes éléments qui forment le résultat et donc le résultat, on peut s'en réjouir aujourd'hui. Soyons fier de cette commune et j'ai envie de vous dire bonne chance, bonne continuation, travaillez pour l'intérêt des Molenbeekoïses.

M. le Président :

Merci madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur El Abboudi.

M. El Abboudi :

Je dois être bref, Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Secrétaire communal, Mesdames et Monsieur les Echevins, mes chers collègues les Conseillers communaux, j'ai été Conseiller depuis 2006 jusqu'à maintenant. Le train s'arrête là, je souhaite bonne chance aux autres qui arrivent et bonne continuation et si jamais j'ai dit quelque chose de mal à quelqu'un, je demande ici qu'il me pardonne. On est tous les mêmes. Je souhaite bonne chance et surtout bon courage aux autres ! Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur El Abboudi.

Je donne la parole à Madame Palanga.

Mme Palanga :

Je voulais quand même te remercier, Françoise. J'ai été très fière dans sa majorité parce que tu as été bousculée, tu en as vues de toutes les couleurs et je suis fière de tous tes Echevins qui étaient avec toi. Vous avez fait un travail phénoménal, malgré tous vos problèmes, ça n'a pas été simple, et aussi à tous les Conseillers communaux futurs, passés, bon vent !

M. le Président :

Alors donc voilà, généralement, c'est moi qui ai le dernier mot puisque je clos toutes les séances. Moi, j'ai simplement quelques petites images qui me restent dans la tête, parce que quand on est ici à présider, on voit les choses différemment, mais on en a tous probablement souris, mais je vois Madame Tahar avec la fabrique d'église, je vois Madame

Tahar avec vos interventions concernant les subsides, je vois Monsieur De Block en tongs avec un short maillot, un masque de plongée et des petites bouées canards, ce sont des images comme ça et puis il y en a d'autres qu'on s'imagine parce qu'on vous les explique.

En tant que Président, je reconnais que j'ai passé de très bons moments, des moments parfois difficiles parce que ce n'est effectivement pas très facile, il faut rester attentif très longtemps. J'ai essayé de le faire le mieux possible. J'en ai peut-être blessé l'un ou l'autre à certains moments, et Monsieur De Block, vous êtes une de ces personnes à qui je présente mes excuses peut-être tardives, mais vous le savez.

J'espère que cette expérience pourra être reconduite dans les Conseils prochains parce qu'effectivement je trouve que la démocratie a fortement gagné dans ce Conseil. Tout le monde a eu l'occasion de s'exprimer, je crois. On a abordé des sujets de façon beaucoup plus large que ce qu'on ne l'avait jamais fait dans les législatures précédentes. Je n'étais pas là de 2000 à 2006, en tant que Conseiller, mais je les avais tous suivis étant dans le public en tant que président de la section MR de Molenbeek et puis, depuis 2006 jusqu'à 2012, et j'avais le suivi avant, parce que j'avais un autre membre de la famille qui se trouvait là également, et c'est vrai que cette législature-ci a vraiment ouvert le débat et a ouvert la parole à tout le monde et je trouve ça très important et très intéressant.

Je vous remercie pour votre collaboration dans ces Conseils, même s'ils ont été longs. Je souhaite naturellement tout le meilleur à ceux qui nous quittent, mais également à ceux qui vont rester au sein du Conseil et je dois également donner un très très grand merci au personnel du Secrétariat communal, parce que sans eux, je n'aurais pas pu faire le travail que j'ai fait, ainsi qu'une autre personne qui se trouvait dans le cabinet de Madame la Bourgmestre, c'est Madame Nadine Eeman et qui a, pour tous les Conseils, systématiquement préparé mes fardes en mettant toutes les dernières informations nécessaires au Conseil, les points à retirer, les points à mettre en avant, ce qui devait être introduit en urgence, etc. S'il y avait des informations particulières, c'est par son intermédiaire que je les recevais, elle recevait ça du Secrétariat communal, mais elle me faisait ce travail-là et c'était un travail qui n'était pas toujours jojo parce que c'est un travail qui est un petit peu lourd !

Merci beaucoup à tous. Shazia il aurait fallu intervenir avant le Président, mais je t'excuse parce que malheureusement, tu as eu un petit événement qui t'a perturbée aujourd'hui. Je te donne la parole.

Mme Manzoor :

Un grand merci, désolée, effectivement, j'ai eu un petit accident qui m'a retardée et donc je voulais quand même vous remercier. Vous le savez tous, je ne me suis pas représentée, mais ces six dernières années, passées en compagnie de la majorité et de l'opposition, ont été une expérience enrichissante et donc, c'est le côté positif que je garde en tête. C'était vraiment une expérience inoubliable, et donc, je vous remercie tous de la collaboration qu'on a eue. Un grand merci à tous, et bonne continuation pour ceux qui continuent.

M. le Président :

Nous aurons, après la séance huis clos, nous aurons le verre de l'amitié et les personnes du public, vous êtes cordialement invités.

Je clos la séance publique.